



Secrétariat Général
Direction générale des
ressources humaines

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

**Concours du second degré – Rapport de jury
Session 2011**

**AGRÉGATION
DE PHILOSOPHIE
Concours externe**

Rapport de jury présenté par M. Denis KAMBOUCHNER

Professeur à l'Université Paris I

Président du jury

Les rapports des jurys des concours sont établis sous la responsabilité des présidents de jury

SOMMAIRE

COMPOSITION DU JURY	3
<i>La session 2011 : écrit</i>	5
ÉPREUVES ÉCRITES	7
- Première épreuve	8
- Deuxième épreuve	15
- Troisième épreuve : histoire de la philosophie	21
<i>Bilan de l'admissibilité</i>	31
ÉPREUVES ORALES	33
- Première leçon	34
- Seconde leçon ; entretien avec le jury	40
- Explication de textes français ou traduits en français	48
- Traduction et explication de textes en langue étrangère	58
<i>Bilan de l'admission</i>	73
ANNEXES :	
I. Statistiques :	
- Écrit	76
- Oral	78
II. Textes réglementaires	80
III. Programme de la session 2012	82

COMPOSITION DU JURY POUR LA SESSION 2011

- M. Denis KAMBOUCHNER, Professeur à l'Université Paris 1, Président.
- M. Jean-Yves CHATEAU, Inspecteur Général de l'Education Nationale, Vice-Président.
- M. Joël JUNG*, Inspecteur d'académie, Inspecteur Pédagogique Régional, Académie d'Aix-Marseille, Secrétaire du jury.
- M. Jean-François BALAUDÉ*, Professeur à l'Université Paris-Ouest Nanterre-La Défense.
- M. Renaud BARBARAS*, Professeur à l'Université Paris 1.
- M. Joël BIARD*, Professeur à l'Université François-Rabelais, Tours.
- Mme Laure BORDONABA, Professeur de CPGE au Lycée Les Bruyères, Sotteville-lès-Rouen.
- M. Jean-Baptiste BRENET, Maître de Conférences à l'Université Paris-Ouest Nanterre-La Défense.
- M. Philippe BÜTTGEN*, Directeur de recherche au CNRS.
- Mme Anissa CASTEL-BOUCHOCHI*, Professeur de Lettres 2e année au Lycée Fénelon, Paris.
- M. Martin CHODRON DE COURCEL*, Professeur de Lettres 2e année au Lycée Henri IV, Paris.
- M. Laurent CLAUZADE, Maître de conférences à l'Université de Caen.
- M. François CLEMENTZ*, Professeur à l'Université de Provence.
- Mme Nathalie COURNARIE, Professeur de Lettres 2e année au Lycée Saint-Sernin, Toulouse.
- M. Tristan DAGRON*, Directeur de recherche au CNRS.
- M. Jacques DARRIULAT*, Maître de conférences à l'Université de Paris-Sorbonne.
- Mme Corinne ENAUDEAU*, Professeur de Lettres 2e année au Lycée Janson-de-Sailly, Paris.
- M. Jean-Pierre FUSSLER, Professeur de Lettres 2e année au Lycée Lakanal, Sceaux.
- Mme Barbara GERNEZ, Professeur de Lettres 2e année au Lycée Guez-de-Balzac, Angoulême.
- Mme Marie-Christine GILLET, Professeur de Lettres 2e année au Lycée La Bruyère, Versailles.

Mme Nadège GOLDSTEIN*, Professeur de Lettres 2^e année au Lycée Masséna, Nice.

M. Philippe HAMOU*, Professeur à l'Université Charles-de-Gaulle, Lille 3.

Mme Alexandra MAKOWIAK, Professeur de Lettres 1^e année au Lycée Joffre, Montpellier.

Mme Charlotte MOREL, Professeur de CPGE au Lycée Sidoine Apollinaire, Clermont-Ferrand.

M. Jean-Paul PACCIONI, Professeur de Lettres 2^e année au Lycée Joliot-Curie, Nanterre.

M. Thomas PIEL, Professeur de Lettres 2^e année au Lycée Guist'hau, Nantes.

M. Marwan RASHED**, Professeur à l'École normale supérieure.

M. Jean-Baptiste RAUZY*, Professeur à l'Université de Paris-Sorbonne.

M. Hadi RIZK*, Professeur de Lettres 2^e année au lycée Henri IV, Paris.

Mme Alexandra ROUX, Maître de conférences à l'Université de Poitiers.

Mme Elisabeth SCHWARTZ*, Professeur à l'Université Blaise-Pascal, Clermont-Ferrand-2.

Mme Nathalie SIMONDON, Professeur de Lettres 2^e année au Lycée Molière, Paris.

Mme Anne THÉVENET, Professeur de Lettres 1^e année au Lycée Gay-Lussac, Limoges.

M. Pierre ZAOUL, Maître de conférences à l'Université Paris-Diderot.

() Membres du jury ayant participé aux commissions des épreuves orales.*

*(**) M. Rashed, examinateur pour les textes arabes, n'a pas siégé, aucun candidat admissible n'ayant choisi cette option.*

La session 2011. Écrit.

Les principales données statistiques pour l'écrit de la session 2011 s'établissent comme suit :

- Le nombre de postes offerts au concours était, comme en 2010, de 43. Celui des candidats inscrits s'annonçait en légère remontée par rapport aux deux années précédentes : 1076, pour 1039 en 2010 (+ 37, soit + 3,5%) et 1063 en 2009. Le nombre des candidats ayant composé dans toutes les épreuves a néanmoins accusé une baisse renouvelée et très marquée (- 17 %) en s'établissant à 412 seulement. Les non-éliminés étaient 497 l'année précédente, 559 en 2009, 613 en 2008. Leur proportion par rapport aux inscrits s'établit en conséquence à 38,29 %, pour 47,83 % en 2010 et 52,59 % en 2009.

- Des résultats à nouveau décevants – tout particulièrement cette année en troisième épreuve - ont conduit le jury à fixer la barre d'admissibilité à 8/20 (= 48/120), contre 8,33 en 2010, et 9,00 les deux années précédentes. Le nombre de candidats admissibles (89) est pourtant inférieur à celui des précédentes années, où il s'était situé tout près du maximum autorisé (43 x 2,25, soit 96). Ont donc été déclarés admissibles 21,60 % des « non éliminés » (19,35 % en 2010, 17,53 % en 2009, 15,5% en 2008).

- La moyenne générale des notes pour l'ensemble de l'écrit recule à nouveau – comme apparemment chaque année - d'un dixième de point (6,07 contre 6,16 en 2010, 6,29 en 2009 et 6,38 en 2008). La moyenne générale des admissibles accuse quant à elle une nouvelle baisse sensible (9,11/20 contre 9,56 en 2010, 10,16 en 2009 et 10,36 en 2008). Celle des notes obtenues dans la 1^{ère} épreuve est stable (5,86, pour 5,85 en 2010) ; toutefois, la moyenne des admissibles dans cette épreuve ne s'élève qu'à 8,71 (contre 9,31 en 2010, 9,12 en 2009 et 9,89 en 2008). En 2^{ème} épreuve, la moyenne générale s'établit à 6,50, pour 6,21 en 2010 et 6,57 en 2009 (moyenne des admissibles : 10,67 ; 2010 : 9,84 ; 2009 : 10,92). En 3^{ème} épreuve, la moyenne s'établit à un niveau qu'on peut dire historiquement bas : 5,61, contre 6,00 en 2010 et 6,46 en 2009 (admissibles : 8,97 ; 2010 : 9,55 ; 2009 : 10,45).

Les sujets avaient été choisis dans le même esprit que les années précédentes : pour les deux premières épreuves, sujets très ouverts, destinés à provoquer la réflexion ; pour la troisième, un texte canonique de la fin de la *Critique de la raison pure*. Les résultats particulièrement décevants de cette

troisième épreuve témoignent des difficultés que soulève aujourd'hui pour les candidats, dans le temps désormais court de l'année agrégative, l'étude systématique d'une œuvre majeure de l'histoire de la philosophie, du moins quand cette œuvre est de grandes dimensions. Dans le cadre du présent concours, il ne peut pourtant être question de renoncer à cette exigence. Il serait en revanche hautement souhaitable que tous les étudiants se destinant à ce concours soient invités à fréquenter les œuvres au programme et à réfléchir sur ses différentes parties dès la parution de ce programme, et qu'ils soient avertis que la préparation de ce concours exige, outre un travail intensif sur le programme, l'acquisition d'une culture philosophique à la fois générale et précise, qui est nécessairement l'affaire de plusieurs années.

Un complément de bilan statistique pour l'admissibilité sera fourni ci-après, p. 29.

Épreuves écrites

Première épreuve

Composition de philosophie

Durée : 7 heures ; coefficient 2.

Sujet :

La force des idées

Candidats présents : 434.

Copies blanches : 7.

Moyenne des notes : 5,86/20.

Répartition des notes :

de 0 à 1 : 1 copie

de 1 à 4 : 127 copies

de 5 à 7 : 203

de 8 à 9 : 70

de 10 à 12 : 31 (2010 : 49)

13 : 0 (2010 : 4)

14 : 2 (2010 : 2)

15 : 0 (2010 : 1)

La formule proposée à la réflexion des candidats avait ceci de singulier qu'elle est à la fois tout à fait signifiante, voire familière (elle évoque discrètement l'expression « par la force des choses ») et cependant très déroutante, voire oxymorique dès que l'on en engage l'examen.

Ce caractère déroutant procède largement du fait, abondamment souligné par les candidats, que la force est comprise comme relevant du registre physique alors que l'idée lui serait naturellement étrangère. Face à une telle difficulté, qui semble invalider la pertinence même du sujet ou conduire en tout cas à une conclusion immédiatement négative sous forme de fin de non-recevoir (« il n'y a pas de force des idées »), la bonne attitude consiste à suspendre cette première évidence. De cette évidence, comme sans doute de toute évidence, il est requis de se méfier, car elle renvoie à un préjugé métaphysique aussi enraciné qu'il est contestable, préjugé que le sujet invite –

parmi d'autres représentations - à interroger. Puisque cette expression fait sens, il faut bien admettre que les idées ont une force et que, par voie de conséquence, le concept de force ne peut être versé d'emblée au compte de la réalité physique.

Avant de se précipiter dans un constat d'impossibilité, il était donc requis d'analyser le sujet, comme on dit, ce qui ne signifie pas *définir les termes du sujet*. Il faut le redire chaque année : autant il est nécessaire de consacrer, en début de composition, une série de remarques à une détermination de l'objet de la question, autant les définitions données d'entrée de jeu, sans discussion préalable, sont très généralement vaines, arbitraires et contre-productives pour une réflexion qui doit plutôt se donner pour tâche de *conquérir* une notion toujours plus précise et différenciée de ce dont il est question.

En l'occurrence, alors que « l'idée » au singulier aurait désigné une notion précise, pourvue de toute une histoire philosophique, et qu'il faudrait distinguer par exemple du concept, l'usage du pluriel dans l'expression impliquait un sens plus lâche et plus indéterminé : il s'agit d'un certain ordre de réalité, intellectuelle ou spirituelle, circonscrit négativement par différence avec les « choses » et, aussi bien, avec les « actes ». Aucune acception n'était donc à écarter *a priori*. « Les idées » peuvent être aussi bien de simples représentations ou opinions que des concepts ou des Idées régulatrices. Il ne fallait pas trancher puisque le sujet était précisément aussi une invitation à repenser la notion d'idée à la lumière de celle de force, ou plutôt dans l'horizon de sa force possible.

D'autre part, le pluriel invitait à dépasser le niveau de l'idée considérée individuellement, quel qu'en soit le statut, au profit d'une totalité plus ou moins organisée. Les idées étaient ici abordées sous l'angle de l'ensemble dont elles font toujours partie, au point d'ailleurs que l'individualité de l'idée peut n'être que dérivée et relever déjà de l'abstraction vis-à-vis d'un ensemble cohérent - vision du monde, système, démonstration, etc. - qui serait la réalité véritable de l'idée. Il s'ensuit que, là encore, il ne fallait rien présupposer : tous les modes d'organisation des idées, de la vision du monde à l'« idéologie » en passant par la théorie scientifique, pouvaient être considérés.

Pour ce qui est de la notion de force, un travail minimal d'analyse était également requis et les correcteurs ont apprécié les copies qui tentaient de distinguer la force de la *puissance* ou du *pouvoir*. Néanmoins, là encore, le concept de force ne devait pas être trop déterminé puisque le sujet constituait une invitation à le repenser à la lumière de son attribution possible aux idées. La force, c'est d'abord l'intensité, la vigueur, c'est-à-dire un certain coefficient de présence mais aussi et tout autant la solidité, la fermeté, qui confère à ce qui possède la force une capacité de résistance et de persistance dans l'être.

Il était donc requis de tenter de clarifier cette notion pour elle-même. Or, l'erreur le plus souvent commise, qui a conduit nombre de candidats à un constat d'impuissance devant le sujet, a consisté à rabattre l'usage attributif de la force (qui conduit à parler de force d'âme ou de caractère, mais aussi d'une personnalité forte, d'une présence forte etc..) sur le concept physique de force.

De là le constat selon lequel parler de force des idées n'a pas de sens puisque, à la différence de la force, l'idée n'est pas une réalité physique. Mais parler de force des idées ne revient en aucun cas à affirmer que les idées *sont* des forces.

Soulignons que ce glissement de la force comme attribut à la force comme réalité physique se double d'une inférence pour le moins contestable : celle de l'appartenance de la force à la réalité matérielle. C'est exactement cette inférence qui conduit à une fin de non recevoir quant au sujet. Or, il était difficile d'ignorer que le concept de force fait lui-même problème pour la physique puisque, comme Leibniz l'avait parfaitement vu, il conduit inévitablement à transcender cette réalité matérielle. La force est, pour Leibniz, d'essence spirituelle, et la question de savoir si toute force n'est pas en son fond spirituelle méritait en son genre d'être posée. Quoi qu'il en soit, c'est au nom des difficultés ontologiques que soulève le concept de force que la physique, ainsi que l'épistémologie qui l'accompagne ont préféré mettre en avant les notions de cause ou de loi. Ainsi, non seulement le lexique de la force n'est pas d'abord celui de la physique mais encore rien ne justifiait d'annexer la force physique à l'ordre matériel.

Bien entendu, ces considérations ne devaient pas conduire à neutraliser le caractère d'étrangeté du sujet en faisant disparaître tout problème. La force renvoie, de manière minimale, à une certaine efficience qui semble elle-même corrélative de l'intensité ou du coefficient de présence évoqués plus haut, de sorte qu'il demeure problématique de comprendre en quel sens on peut parler de force des idées.

A la lumière de ces considérations préalables, qui visent à ouvrir ou constituer le champ du sujet, il est possible de faire quelques observations.

1/ Soulignons d'abord que les mises au point que nous venons de rappeler ne devaient pas empêcher de prendre en charge le sujet en sa radicalité. Ainsi, c'est bien d'une efficience des idées *comme telles* qu'il s'agissait. Il s'ensuit qu'il ne suffisait pas de constater que les idées font agir, que nous agissons pour des idées ou au nom des idées, voire même que les actions les plus radicales seraient celles qui se veulent réalisation d'une idée. S'il est vrai que des idées sont susceptibles de nous faire agir, on ne peut en inférer pour autant que nous sommes agis par elle, c'est-à-dire que la force qui est à la source de notre action est celle des idées *elles-mêmes*. Constater que des idées nous font agir, c'est simplement rappeler que la « volonté », considérée comme la source réelle de l'action, est nécessairement éclairée ou motivée. Dans une perspective toute classique, c'est précisément ce qui nous distingue, au titre d'êtres rationnels, des simples choses. Contrairement à elles, nous ne sommes pas soumis mécaniquement à l'action d'une force, nous n'existons pas sur un mode tel que nous ne pourrions nous dérober à son efficace. Ainsi, dire que les idées nous font agir, c'est seulement reconnaître que nos actes ne sont ni arbitraires, ni contraints. Mais précisément, la difficulté commençait avec la pertinence de la distinction entre la faculté de l'idée (« entendement » ou « imagination ») et la volonté proprement dite. A cet égard, les copies qui se contentaient de constater

que les idées nous font agir pour ensuite décliner les modalités de ces actions et les champs dans lesquels elles interviennent (les actions conduites au nom de l'idée de liberté etc..) étaient finalement hors sujet en ce qu'elles ne prenaient pas en considération le caractère radical et problématique de l'énoncé. Dès lors qu'il va de soi que nous sommes capables d'agir *au nom*, *à la lumière* ou *en raison* d'idées - c'est même sans doute là la seule manière d'agir véritablement dont nous soyons capables - la force des idées ne pouvait seulement renvoyer à cette efficience pour ainsi dire médiate.

Il y avait là, en réalité, toute une complexité à explorer, avec notamment la question de la relation entre « la volonté », les passions et les intérêts, donc entre « la raison » et « les passions », comme aussi entre représentation et émotion ou affect. Lorsque, par exemple, nous disons qu'une action est accomplie ou engagée *au nom* d'une certaine idée ou de certaines idées (ce qui constitue déjà une spécification d'un rapport qui se décline de plusieurs manières), est-ce l'idée elle-même qui doit être tenue pour la cause efficiente de l'action ? De quelle manière, au sein de cette action, l'idée se donne-t-elle comme un facteur dynamique ? Se peut-il, et si oui comment, qu'une action obéisse à des motifs très différents de ceux que l'agent incline à lui reconnaître ? Quel sens donner ici à l'idée de « valeur », et faut-il tenir pour assuré qu'on peut agir *en vertu* de certaines valeurs ? La notion de « force des idées » fait-elle système avec celle d'une volonté autonome, ou bien exclut-elle l'action d'une pareille instance ? Toutes sortes d'éléments de la tradition classique en matière d'analyse de l'esprit humain et d'anthropologie morale (de Machiavel à Adam Smith, en passant par Montaigne, Hobbes, Spinoza, les moralistes français...) pouvaient ici être exploités, de même qu'un grand nombre de problématiques ultérieures, y compris la problématique kantienne de la raison pure pratique (s'il est demandé aux candidats de montrer qu'ils ont pratiqué d'autres auteurs que ceux qui figurent au programme, un usage raisonnable et raisonné de ces auteurs ne peut jamais être déconseillé) ; cela toutefois, à condition que chaque référence donne lieu à une véritable discussion - au lieu de simples allusions dont la multiplication virerait au saupoudrage - et que l'appel à un auteur s'effectue avec l'attention requise aux problèmes spécifiques qu'il a eu à affronter et à la conceptualité qu'il a construite.

2/ Nous l'avons dit, nombre de candidats se sont trouvés d'emblée embarrassés parce qu'ils ont voulu mettre la force physique en lieu et place de l'idée, alors qu'il était requis d'ouvrir en quelque sorte le concept de force, sans perdre naturellement ce qui en fait la spécificité, afin que son attribution à l'idée puisse faire sens. Ce qui est en jeu n'est autre que l'idée d'une efficience propre de l'idée. Or, que peut signifier cette efficience - et c'est ici que l'usage physique du concept de force se justifie - sinon la capacité à produire du mouvement ?

C'est en ce point que les candidats ont été confortés dans leur embarras par un autre présupposé, plus secret mais tout aussi puissant que celui de la force comme réalité physique et, pour ainsi dire, symétrique de celui-ci. Il consiste à considérer les idées comme des réalités absolument statiques, voire immuables,

en tout cas étrangères en leur être à toute dimension dynamique. Le concept de mouvement est évidemment ici en jeu : comme celui de force, il est situé d'emblée du côté de la réalité physique et c'est sans doute parce que le mouvement dont elle est la cause est annexé à cette réalité que la force l'est aussi. Viennent converger ici deux présuppositions dont il faudrait se demander jusqu'à quel point elles sont solidaires : il n'y a de mouvement que physique ; les idées sont des réalités essentiellement statiques ou immobiles, des essences et jamais des processus. Ainsi, c'est faute de concevoir un mouvement des idées, c'est-à-dire un mouvement de ou dans la pensée, dont les modalités et aspects empiriques peuvent beaucoup varier (non seulement écoles et traditions philosophiques ou théoriques, mais mouvements religieux ou politiques, mutations culturelles, etc.), qu'il semble impossible d'investir le concept de force dans le champ des idées.

Deux remarques peuvent être faites ici.

Tout d'abord, ce présupposé de l'appartenance du mouvement à l'ordre strictement physique a pour contexte le geste moderne qui a consisté à le réduire au mouvement local. On se souviendra toutefois que chez Aristote, le mouvement local (*phora*) n'est qu'une des modalités du mouvement (*kinésis*) ou du changement (*métabolè*) en général. Dès lors qu'il est compris comme une transformation qui peut également être qualitative ou substantielle, le mouvement est susceptible d'être attribué sans difficulté à l'ordre des idées, tout comme la force qui l'impulse.

De fait, comme on parle de force des idées, on parle de mouvement d'humeur, de pensée ou encore de mouvement artistique ou historique. Cela n'avancerait à rien de dire qu'il s'agit de métaphores car il resterait à comprendre la raison de la métaphore, c'est-à-dire du transport, ce qui invite précisément à dépasser le partage « métaphysique » du matériel et du spirituel au profit d'une dimension plus profonde et plus originaire, dimension dont les concepts de mouvement et de force sont précisément l'attestation. Or, comme on l'a vu, ce qui vaut pour le mouvement vaut par excellence pour la force. C'est par ce geste de dépassement des partages métaphysiques à la faveur et au profit d'un concept neutre ou originaire de la force que le sujet proposé pouvait prendre sa vraie dimension.

3/Une fois reconnue la complexité des structures et des formes de la motivation pratique, reste la question de savoir ce que peut bien signifier la force propre d'une idée, autrement dit celle de savoir de quelle manière une idée apparaît plus « forte » qu'une autre. La réponse qui semble s'imposer consiste à situer cette force du côté de ce qui fait d'une idée une idée, de ce que l'on pourrait nommer son caractère idéal. Une idée sera d'autant plus forte qu'elle est plus pleinement idée, d'autant plus forte qu'elle fortement idée. La force de l'idée sera alors son pouvoir de s'imposer, ou plutôt de se faire accueillir comme idée. C'était ici le lieu de s'interroger sur les différences de qualité (clarté, obscurité, confusion, distinction, vivacité...) comme sur les modalités épistémiques et aléthiques, sur les degrés de l'assentiment ou de la

conviction, etc., avec notamment la question de savoir s'il y a un sens à prêter à une idée une sorte d'achèvement purement intrinsèque, ou si ce qu'on appelle sa force propre ne tient pas toujours à sa relation à d'autres idées. Sur ce chapitre, toute entreprise pour discuter ou éclairer quant à son principe l'opposition entre une conception de type cartésien, supposée intrinséciste, de la force de l'idée (claire et distincte), et une conception extrinséciste de type humien (en relation avec l'habitude et la probabilité), a été particulièrement appréciée. Une riche matière pour la réflexion pouvait également être tirée de l'histoire des sciences, par exemple avec les éléments clés des grands « paradigmes » de la physique.

Mais il était difficile de s'en tenir à cela. En effet, comprise en un sens intrinséciste, la force de l'idée est celle qu'elle a de s'imposer à nous : elle comble l'attente, éclaire l'esprit, sature le voir. En ce sens, elle se signale par l'apaisement de l'esprit qui l'accueille, par l'arrêt de la pensée plutôt que sa mise en mouvement ; lui répond l'immobilité de la contemplation et non le dynamisme de la réflexion. Or, la force de l'idée est aussi son pouvoir de mettre en branle et, de ce point de vue, abstraction faite même de questions de psychologie ou d'anthropologie morale évoquées plus haut, il n'est pas sûr que ce qui fait la force d'une idée soit à rechercher exclusivement du côté d'un coefficient de présence ou de positivité idéale - que celle-ci soit comprise comme vivacité ou clarté. Il convenait d'explorer un autre aspect de cette force, aspect sous lequel les idées fortes, celles qui nous font penser, qui nous donnent à penser, comme on dit, sont caractérisées à la fois par une certaine opacité et une certaine plasticité, bref contiennent un impensé. Sous cet aspect, la force d'une idée ne se mesure pas à ce qu'elle contient ou présente mais plutôt à ce qu'elle ne possède pas, à ce qu'elle annonce ou promet mais qui reste à penser. Les idées les plus « fortes » ne sont pas ici les idées les plus vives ou les plus claires mais bien les plus profondes, à savoir celles qui sont caractérisées par une sorte d'excès sur elles-mêmes, de richesse ontologique. La théorie bergsonienne de l'intuition philosophique, mais aussi celles de la morale « ouverte » et du mysticisme, pouvaient être ici utilement convoquées.

Avec maints développements possibles (sur la portée historique de certaines idées, sur la notion de génie, sur la différence entre les idées de la science ou de la philosophie et celles des idéologies, comme sur les idéaux des Lumières et leurs critiques ou sur la définition d'un rationalisme bien tempéré), une telle perspective permettait aussi de réinterroger le statut même de l'idée. S'il est vrai qu'une idée forte est fortement une idée, que son degré d'idéalité se mesure pour ainsi dire à son pouvoir d'entraînement de la pensée, il faut en conclure que, sur certains de ses modes, l'idée est latence et non transparence, défaut et non plénitude, de sorte que l'être de l'idée est finalement à chercher du côté du procès plutôt que de l'entité, de l'opération plutôt que de la signification. Les idées, sous ce rapport, instituent plutôt qu'elles ne montrent ou représentent, ordonnent une transformation plutôt qu'elles ne la figurent.

4/ Il était possible, en s'engageant dans cette direction, de faire un pas supplémentaire. Dire en effet que l'idée a le pouvoir de mettre en mouvement la pensée et de la nourrir revient à reconnaître que l'idée *est* la force elle-même plutôt que son sujet. Comme le manifeste l'heureuse expression d'*idée-force*, la force des idées n'est pas la force qu'elles *auraient* mais la force qu'elles *sont*. L'idée serait, en son fond, force, et le jury a favorablement accueilli une copie qui, sur la base d'une analyse de l'idéologie et de son mode d'efficience, parvenait à la conclusion selon laquelle il faut précisément penser les idées comme des forces. C'était là, sur le plan spéculatif, l'horizon possible d'une réflexion qui pouvait par ailleurs se déployer dans des registres très divers, comme il convient à un sujet de première épreuve, pourvu que ce déploiement ait lui-même la force d'une authentique interrogation.

Rapport rédigé par M. Renaud Barbaras à partir des remarques fournies par les membres de la commission.

Deuxième épreuve

Composition de philosophie

*se rapportant à une notion ou à un couple ou groupe de notions
selon un programme établi pour l'année.*

Durée : 7 heures ; coefficient 2.

Sujet :

D'où vient que l'histoire soit autre chose qu'un chaos ?

Candidats présents : 421.

Copies blanches : 4.

Moyenne des notes : 6,50.

Répartition des notes :

de 1 à 4 : 99 copies.

de 5 à 7 : 185.

de 8 à 9 : 80.

de 10 à 12 : 50.

de 13 à 14 : 5.

15 : 2.

La moyenne de l'épreuve s'établit à 6,5/20 et retrouve presque son niveau de 2009 (6,57) après la baisse de l'an dernier (6,21). La chute du nombre de candidats présents (2010 : 509 ; 2009 : 580) ne modifie pas certaines constantes : un petit quart des copies (notées de 1 à 4) en deçà de toutes les exigences du sujet, aucun devoir vraiment remarquable, une maîtrise formelle des règles de la dissertation qui ne compense pas l'absence d'un traitement attentif de la question ; en un mot : suffisamment d'information mais peu de pertinence. Les candidats déduiront de ce constat une direction vers laquelle orienter leurs efforts. La deuxième épreuve d'admissibilité n'est pas un exercice de récitation, pas même d'adaptation des connaissances acquises sur la notion ou le groupe de notions au programme. Elle n'est en aucune manière un test de connaissances ; aucun principe d'exhaustivité ne la régit. Il s'agit, son nom

l'indique, d'une *composition de philosophie*. Cette définition simple devrait accompagner dès son commencement le travail de préparation.

1. *La forme de la question*. – Elle demandait aux candidats une analyse soignée. Beaucoup l'ont interprétée comme l'indication d'une thèse à illustrer : l'histoire est « *autre chose qu'un chaos* ». D'autres au contraire l'ont prise d'assez haut, citant plus ou moins exactement Shakespeare ou Faulkner, « *full of sound and fury* », et soupirant qu'on puisse encore penser que l'histoire « *soit autre chose qu'un chaos* ». Saisis par ce zèle d'approbation ou de réfutation, la plupart ont manqué la question qui leur était posée : la répétition quasi liturgique de la formule du sujet, d'un bout à l'autre du devoir, en fournissait la preuve. Il devrait pourtant être clair que rien n'est moins indiqué.

La deuxième épreuve de l'agrégation de philosophie exige des candidats qu'ils sachent situer le début de leur réflexion dans *l'espace de vraisemblance* ouvert par la notion à étudier. *L'énoncé* : « *l'histoire est autre chose qu'un chaos* » n'est pas une thèse à discuter. C'est un état stabilisé de la pensée sur l'histoire, stabilisé parce que volontairement laissé sans détermination lourde. Il fallait donc pour commencer se demander d'où vient que l'histoire puisse *en tout état de cause* être considérée comme autre chose qu'un chaos. Pour reprendre un terme un peu trop cher aux candidats, le sujet n'avait pas d'autre « *présupposé* ».

Cette question trouvait deux prolongements immédiats.

a) « *Autre chose* » qu'un chaos ne signifie pas son « *contraire* », un ordre ou un sens de l'histoire. Le travail mené pendant l'année de préparation devait permettre de délimiter des notions complémentaires. De ce point de vue, le jury a déploré l'absence de réflexions sur la *rationalité*, les *formes*, la ou les *structures* de l'histoire : autant de candidats possibles à la détermination, qu'appelait le sujet, d'un « *autre* » du chaos.

b) Une dissertation n'est pas une confrontation d'opinions. Beaucoup de copies donnaient l'impression d'avancer à tâtons sur un fil : « *l'histoire est un chaos... mais en fait, non... mais alors pourquoi ?* ». À cet égard, l'absence ou la brutalité des transitions fournissait aux correcteurs un signal immédiat que les candidats eux-mêmes devaient percevoir au moment de composer le plan de leur réflexion : signal d'un défaut non seulement de composition, mais aussi de compréhension de la question posée. Il fallait d'emblée repérer que l'accent principal de la question portait sur le « *D'où vient ?* », un *Unde* à confronter à l'*Unde malum ?* des théodicées. Il invitait à s'interroger sur l'*origine* des formes ou des structures dans l'histoire, sans s'égarer dans une question très respectable mais tout autre, « *l'histoire a-t-elle un sens ?* ». Aucune copie ne s'est achevée avec une réponse claire à cette question de l'origine : c'est ce qui explique l'absence de note élevée pour cette deuxième épreuve d'admissibilité.

2. *La distinction des problèmes*. Les difficultés que les candidats ont rencontrées pour traiter le sujet de façon convaincante sont dues à un effet paradoxal de la préparation. Le sujet s'est vu surimposer des analyses sur d'autres questions.

On a vu la première : l'histoire a-t-elle un sens, une fin ? Mais aussi : peut-elle être objective ? Est-ce l'historien qui fait l'histoire ? L'histoire est-elle une science ? Peut-on parler de lois de l'histoire ? Qui fait l'histoire ? Etc. Cette surimposition a contribué à séparer abusivement les différents plans de la question, qu'il aurait fallu au contraire penser dans leur relation pour traiter le sujet. La confusion préalable des problèmes a ainsi mené à de fausses distinctions, la plus manifestement fausse étant celle qui sépare une histoire des philosophes et une histoire des historiens. Précisément parce qu'ils sont philosophes, les candidats ne pouvaient s'en contenter.

3. *L'essence du chaos*. – La notion de chaos dans le libellé du sujet était, on l'a dit, volontairement peu déterminée et donnait prise à un grand nombre d'interprétations : à partir des poètes antiques (Hésiode, Ovide) ou modernes (Joyce et son idée de « chaosmos »), ou bien de la Bible (le tohu-bohu de la Genèse, la dévastation de l'Apocalypse), ou encore de la théorie mathématique du chaos (Benoît Mandelbrot), voire des grands penseurs de l'histoire comme chaos apparent (Bossuet, Kant, Hegel) ou comme chaos réel mais réduit par la pensée (Cournot, Nietzsche, Deleuze). Les distinctions à faire s'en trouvaient d'emblée facilitées : on pouvait par exemple penser à la différence entre le chaos comme indistinction originelle, masse informe, confusion, et le chaos comme rencontre d'une pluralité d'ordres ou de séries causales indépendantes.

En lieu et place, le chaos a été identifié le plus souvent au désordre, à la contingence ou à l'absurdité, alors qu'il aurait fallu distinguer ces trois notions qui ne sont pas équivalentes, ou tout au moins les hiérarchiser et les articuler. On regrette l'absence d'autres déterminations : ainsi l'idée du chaos comme injustice, comme état dans lequel les choses « ne sont pas à leur place », pourtant décisive dans la pensée du mythe, n'a-t-elle presque jamais été aperçue.

Le reproche d'abstraction est devenu rituel dans les rapports des jurys sur les dissertations et les leçons de philosophie. Le rappel en est répétitif mais nécessaire : il est aussi difficile de philosopher sur l'histoire sans analyser le moindre événement historique que de penser l'esthétique sans analyser la moindre œuvre d'art. En l'occurrence, l'effort de description devait porter sur des figures du chaos dans l'histoire. Dans certaines copies, c'est la figure exemplaire du sac de Rome qui a été choisie, donnant lieu à l'analyse de l'interprétation qu'en fit Augustin. D'autres ont fait appel à Gibbon sur la chute des Empires, à Tocqueville et François Furet sur les révolutions, avec un résultat satisfaisant. Il faut en revanche inviter les candidats qui ne disposent pas de connaissances précises sur les génocides du XXe siècle à s'abstenir *totalemment* de les mentionner ; pour ceux qui s'y sont risqués, l'issue a été trop désastreuse ou indécente pour qu'on puisse se livrer ici à la moindre citation.

Au titre des philosophies de l'histoire et en renfort des nécessaires exemples, le jury a déploré la faible place laissée au couple de notions que forment la liberté humaine et le conflit social et politique. À cet égard, le problème n'était pas épuisé par le renvoi à la formule *chaos visible / ordre caché*, à laquelle

beaucoup de copies ont réduit leur étude de l'*Idée d'une histoire universelle* de Kant, texte désormais fétiche. On pouvait relever en outre que les sources susceptibles d'engendrer le chaos peuvent être également conçues comme principes de résistance au chaos. Le chaos comme l'absence de chaos renvoient à la possibilité de vivre dialectiquement les conflits, de telle sorte que ceux-ci puissent d'eux-mêmes esquisser une totalisation. Une telle totalisation n'est pas figée, car elle peut renvoyer à un *avenir* des luttes comme de la production elle-même. Il était donc vain de croire que les philosophies de l'histoire pouvaient être écartées en une ou deux phrases définitives : une réduction du chaos par le conflit devenu intelligible et productif est au moins pensable. Sans examen de cette hypothèse, le traitement du sujet ne pouvait aller loin.

De la même façon, la question du dépassement du chaos apparent renvoyait à l'articulation des libertés, c'est-à-dire des actions : il ne s'agit pas de pure indépendance mais de la capacité à faire quelque chose à partir de ce que les autres et les circonstances, qui sont à leur tour le produit des actions passées, ont fait de chaque protagoniste, qu'il soit individuel ou collectif. Quelques copies ont su faire bon usage du Sartre de la *Critique de la raison dialectique* : l'histoire m'échappe, en grande partie parce que d'autres aussi la font, dans un milieu humain hanté par la rareté des ressources. La réciprocité subjective peut s'y muer en opposition irréductible ; seul un alter ego qui comprend mes intentions peut se muer en ennemi implacable.

Le chaos existe sous diverses formes. Le seul choix qui était refusé aux candidats était celui d'une pensée *indistincte* du chaos. Quelles que soient les options retenues, la réflexion devait progresser au rythme des reformulations de l'idée du chaos ; celles-ci allaient de pair avec la détermination de ce qui peut être *autre chose* qu'un chaos. Les meilleures copies sont celles qui ont compris que les deux questions devaient se traiter en même temps.

4. *L'histoire et l'historien*. – La thèse soutenue s'est très souvent réduite à l'idée que l'histoire comme discipline est autre chose qu'un chaos parce qu'elle est science et récit. La distinction, réelle mais scolaire, entre *res gestae* et *historia rerum gestarum*, *Geschichte* et *Historie*, a souvent alourdi, parfois entravé le développement de la réflexion. On encourage les candidats à réfléchir pendant l'année de préparation au plan standard d'un devoir sur la notion au programme : ils sauront ainsi que *c'est ce plan qu'il faut à tout prix éviter*. Les indications qui suivent partent des solutions développées dans beaucoup de copies pour suggérer les voies d'une analyse plus nuancée.

Dans le grand nombre des copies qui ont cru trouver dans « le récit » la solution providentielle à tous les chaos de l'histoire – comme si, pour mettre fin au désordre, il suffisait de le raconter ! –, rares sont celles qui se sont arrêtées sur le caractère très particulier des rapports entre chaos et récit dans les poèmes de fondation. Chez Hésiode ou Ovide, la description du chaos du monde précède le récit de la succession des âges du monde, dans un retrait (l'histoire n'a pas commencé) qui est aussi condition de possibilité (l'histoire devait commencer par là).

b) Cette manière d'interroger, comme on l'a dit, *l'origine des formes de l'histoire* aurait permis aux candidats d'échapper aux apories trop vagues sur l'objectivité de l'ordre historique et l'intervention subjective de l'historien, organisateur et juge de la matière du récit. Beaucoup de candidats ont cru bien faire en exposant diverses conceptions de l'activité historiographique – avant tout et un peu trop exclusivement françaises, notons-le : Braudel, Paul Veyne, avec des vues souvent simplistes sur l'École méthodique (Gabriel Monod). Avant de réfléchir sur le travail de l'historien, il fallait être attentif au fait même qu'il y ait quelque chose à étudier : en l'occurrence, ce fait problématique d'un développement hasardeux et heurté, fait de crises et d'événements, qui semble être le caractère distinctif de la condition historique et de la vie sociale. L'histoire est le spectacle d'une confrontation entre individus et entre groupes, liés entre eux par des rapports sociaux, économiques, politiques, qui sont complexes et instables. Réduire cette complexité à l'opposition des historiographies relevait de la caricature.

c) Parmi les choses qu'on était en droit d'attendre dans l'analyse du sujet, manquait dans presque toutes les copies cette simple considération que *nous comprenons les récits historiques*. L'histoire se présente dans le récit comme autre chose qu'un chaos parce qu'en dépit de la variété des circonstances et des époques, en dépit de la prétendue indifférence de la liberté humaine, nous sommes toujours à même de comprendre les causes et les motivations qui ont présidé aux actions qui nous sont rapportées, le caractère des hommes qui nous sont décrits, etc. Un récit qui ne nous permettrait pas de reconnaître ces motivations, ces causes, ces caractères, et d'une manière générale ce que Hume appelle l'action uniforme des mêmes principes constants de la nature humaine, serait immédiatement soupçonné dans sa véracité historique. C'est ainsi que Quinte-Curce se dénonce lui-même lorsqu'il décrit le courage surnaturel d'Alexandre, et que nous ne prêterons pas foi au récit d'un voyageur qui nous conterait l'histoire d'un pays où tous les hommes sont dépourvus d'avarice et d'ambition... La chronique des actions humaines fait donc sens, non pas seulement parce que les phrases qui la composent sont douées de signification, comme peuvent l'être les phrases du récit de fiction, mais parce que les événements qui nous sont rapportés possèdent une qualité de vraisemblance caractéristique que le récit de fiction peut éventuellement mimer mais à laquelle il n'est pas tenu. Ces événements paraissent conformes aux attentes que nous avons au sujet des hommes, attentes constituées par notre propre expérience et par ce que nous savons déjà de l'histoire elle-même. Ils témoignent d'une certaine uniformité du cours des actions humaines que Hume compare à l'uniformité du cours de la nature, laquelle d'ailleurs n'est pas connue d'une manière différente, ni soumise à moins d'exceptions (*Enquête sur l'entendement humain*, ch. 8). À côté de ce lien entre histoire et physique, les propos d'Aristote sur le contraste de la poésie et de l'histoire pouvaient être sollicités aux mêmes fins.

Ces considérations simples sur le « sens » de l'histoire, entendu comme intelligibilité, plutôt que comme direction ou signification globale, permettaient

d'engager une analyse du sujet sans immédiatement enfermer la réflexion dans l'alternative stérile entre d'un côté une philosophie de l'histoire grande manière, où l'histoire universelle est ordonnée à la réalisation d'un sens totalisant, et de l'autre l'affirmation de l'histoire comme pure rhapsodie d'événements divers, sans queue ni tête, inintelligibles et chaotiques. Ce n'était évidemment là qu'un moyen possible d'ouvrir la réflexion : d'où vient que l'histoire ne se présente pas comme un récit d'actions inintelligibles ? Mais cette ouverture faite, tout le travail restait à faire : il fallait notamment mener une réflexion sur les normes et les indices de cette vérisimilitude du récit historique, sur la manière dont nous y reconnaissons ou projetons la nécessité causale, sur la manière dont elle se distingue, est ou n'est pas tributaire de la vérisimilitude du récit de fiction. Il fallait aussi affronter la circularité de l'intelligible historique (la validation de l'historicité ou de la véracité "historique" du récit passe par la reconnaissance de sa conformité à nos attentes, mais nos attentes sont elles-mêmes constituées par les récits historiques...). Enfin il fallait interroger le postulat, inhérent à nos pratiques de compréhension, quoique non nécessairement légitime, d'une certaine uniformité-anhistoricité des principes de la nature humaine. On pouvait alors se demander si l'invention de quelque chose comme l'histoire des *mentalités* ou l'anthropologie historique des pratiques culturelles vient contester cette anhistoricité ou au contraire invite à la reconduire à un niveau d'abstraction ou de généralité supérieur.

Philosophie de l'histoire ou épistémologie du savoir historique ? À la question qui a manifestement taraudé les candidats quant à la nature du sujet qu'ils avaient à traiter, il faut sans hésiter répondre : *les deux*, puisque la question posée sur l'autre face du chaos portait à la fois sur une origine et sur une structure. Il s'en dégage une leçon générale pour les candidats à la deuxième épreuve. Il est rare qu'un sujet impose un choix excluant d'avance un pan entier de la question au programme ; aux candidats, on ne demande de reconstituer l'intégralité rassurante d'un cours, mais on suggère un cheminement particulier vers le champ le plus vaste. Il leur revient, au début de l'épreuve, de se rappeler cette nuance et d'en évaluer les implications pour la question à résoudre.

*Rapport rédigé par Philippe Büttgen
à partir des observations fournies par les membres de la commission.*

Troisième épreuve

Épreuve d'histoire de la philosophie

*Commentaire d'un texte extrait de l'œuvre d'un auteur
(antique ou médiéval, moderne, contemporain)
figurant dans un programme établi pour l'année
et comportant deux auteurs, appartenant chacun à une période différente.*

Durée : 6 heures. Coefficient : 2.

On se sera suffisamment convaincu dans tout le cours de notre critique que si la métaphysique ne peut pas être le soubassement de la religion, elle doit cependant en rester toujours comme le rempart, et que la raison humaine, déjà dialectique par la tendance de sa nature, ne peut jamais se passer d'une telle science, qui la tient en bride et qui, par une connaissance scientifique et pleinement éclairante de soi-même, prévient les dévastations qu'une raison spéculative dépourvue de lois ne manquerait pas sans cela de produire dans la morale aussi bien que dans la religion. On peut donc être sûr que, si dédaigneux et méprisants que puissent être ceux qui ne savent pas juger d'une science d'après sa nature, mais seulement d'après ses effets accidentels, on reviendra toujours à la métaphysique comme à une bien-aimée avec laquelle on s'était brouillé, parce que, comme il s'agit ici de fins essentielles, la raison doit travailler sans relâche soit à acquérir une vue solidement établie, soit à renverser de bonnes vues antérieurement formées.

La métaphysique, celle de la nature aussi bien que celle des mœurs, et surtout la critique d'une raison qui se hasarde à voler de ses propres ailes, critique qui précède à titre d'*exercice préliminaire* (propédeutique), constituent donc proprement à elles seules ce que nous pouvons nommer philosophie dans le véritable sens de ce mot. Celle-ci rapporte tout à la sagesse, mais par le chemin de la science, le seul qui, une fois frayé, ne se referme pas et ne permette aucune erreur. La mathématique, la physique, même la connaissance empirique de l'homme ont une haute valeur comme moyens pour les fins de l'humanité, fins accidentelles dans la plupart des cas, mais aussi au bout du compte fins nécessaires et essentielles ; mais ce n'est dans ce dernier cas que par l'intermédiaire d'une connaissance rationnelle par simples concepts, laquelle, de quelque nom qu'on l'appelle, n'est proprement rien d'autre que la métaphysique.

C'est bien pourquoi la métaphysique est aussi l'achèvement de toute *culture* de la raison humaine, et cet achèvement est indispensable, même si on laisse de côté son influence, en tant que science, sur certaines fins déterminées. En effet, elle considère la raison d'après ses éléments et ses maximes suprêmes, qui doivent être au fondement de la *possibilité* de quelques sciences et de l'*usage* de toutes. Que, comme simple spéculation, elle serve davantage à prévenir les erreurs qu'à étendre la connaissance, cela n'ôte rien à sa valeur, mais plutôt lui donne dignité et prestige ; car elle remplit ainsi une fonction de censure qui assure l'ordre et la concorde générale, voire la prospérité de la république scientifique, et qui retient ses travaux hardis et féconds de s'éloigner de la fin principale : le bonheur universel.

Kant, *Critique de la Raison pure*, II (*Théorie transcendantale de la méthode*), chap. III (*Architectonique de la raison pure*), Ak. III, 548-549.

Nombre de candidats présents : 417.

Copies blanches : 2.

Moyenne des notes : 5,61/20.

Répartition des notes :

de 0 à 4 : 145.

de 5 à 7 : 179.

de 8 à 9 : 58.

de 10 à 12 : 27.

de 13 à 14 : 8.

Le texte que les candidats avaient à commenter a été choisi avec soin. Il ne pouvait surprendre dans la mesure où, tiré de l'*Architectonique de la raison pure*, il traite du sens que Kant donne à l'entreprise philosophique elle-même. Cette *Architectonique* fait partie de la *Théorie transcendantale de la méthode* qui, d'une façon générale, présente le projet critique et aurait dû être lue en priorité par les candidats pour comprendre ce qui est en jeu dans l'œuvre *principale* de l'auteur au programme, la *Critique de la raison pure*. L'ignorance de la *Théorie transcendantale de la méthode* de la part des candidats rendait la correction difficile.

Le nouveau fléchissement de la moyenne par rapport à l'année précédente s'explique donc par le fait que les correcteurs ont eu la surprise et le regret de constater que ce texte n'avait malheureusement pas même été parcouru par de trop nombreux candidats. Cette ignorance a eu des conséquences très fâcheuses concernant l'attention qu'ils ont pu porter à la construction du texte et au détail de celui-ci. L'explication a souvent été remplacée par une restitution peu soucieuse de précision et de rigueur, artificielle et peu pertinente parfois, de connaissances lacunaires et superficielles. De trop nombreux candidats n'ont tout simplement pas lu ce que Kant formule pourtant clairement et distinctement. L'introduction révèle ainsi déjà, dans beaucoup de copies, une mauvaise connaissance de la *Critique de la raison pure*, le texte étant trop rarement situé et situé correctement dans l'ouvrage.

Il s'agit pour Kant, dans ce texte, de déterminer le sens véritable du mot *philosophie* à partir du sens de son entreprise métaphysique qui est d'abord une critique de la métaphysique dogmatique, mais aussi du scepticisme – même si Kant peut mettre en œuvre une « *méthode sceptique* » (A 769/B 797). Le texte est structuré par le traitement de la question du rapport entre la métaphysique et les « fins essentielles ». Il explicite le « concept cosmique » de la philosophie – évoqué dans de trop rares copies – opposé à son « concept scolastique » (A

838/B 866). Ce concept signifie que « la philosophie est la science du rapport entre toute connaissance et les fins essentielles de la raison humaine (*teleologia rationis humanae*), et [que] le philosophe n'est pas un artiste de la raison, mais [qu'] il est le législateur de la raison humaine » (A 839/B 867).

Kant précise d'abord dans le premier paragraphe que la critique, comme science des limites de la connaissance (B 25), est une entreprise dont la finalité excède celle d'une simple théorie de la connaissance puisqu'elle renvoie aux « fins essentielles ».

La métaphysique doit tout rapporter à la sagesse par la médiation de cette *propédeutique* qu'est la science des limites (deuxième paragraphe). Elle est donc (troisième paragraphe) l'achèvement de la formation, c'est-à-dire de l'éducation de la raison, qui prévient sa propre errance, ce qui lui assure son prestige.

Le premier paragraphe a été, dans une grande majorité de copies, le mieux commenté, même s'il a trop souvent été l'occasion d'un exposé, éloigné du texte, sur la théorie de la connaissance de Kant. L'évocation de certaines généralités sur la critique et la dialectique naturelle de la raison était acceptable, voire convaincante. La critique du dogmatisme était en général bien caractérisée et les candidats ont, dans l'ensemble, compris en quel sens la métaphysique (dogmatique) pouvait prétendre (illégitimement) être le « soubassement de la religion ». La critique des preuves de l'existence de Dieu était restituée de façon satisfaisante, la référence à l'article XXXII du *Discours de Métaphysique* de Leibniz, par exemple, pertinente. Mais certains candidats n'ont pas hésité à développer cela de façon démesurée au regard de ce qui restait encore à expliquer. Un nombre non négligeable de copies a correctement discerné la critique du scepticisme (« ceux qui ne savent pas juger d'une science d'après sa nature, mais seulement d'après ses effets accidentels »), scepticisme qui peut venir alimenter un simple fidéisme qu'on a opposé correctement à la « foi rationnelle », laquelle doit être définie à partir de l'usage pratique de la raison pure, puisque Kant entend aller de la morale à la religion et non faire le trajet inverse. Il faut cependant ajouter que la connaissance du *Canon de la raison pure* aurait pu permettre de préciser les deux articles de foi fondamentaux (existence de Dieu, immortalité de l'âme, cf. A 831/B 859 sq.) définissant la religion à partir des exigences morales.

Le problème est que, très souvent, de façon surprenante pour les correcteurs, les candidats ont interpolé dans leur commentaire un contresens total sur la métaphysique comme « rempart [*de la religion*] » alors même que l'explication commençait de façon correcte. Le « rempart [*de la religion*] », selon la métaphysique critique (foi rationnelle nécessaire par ses postulats pour l'accomplissement du devoir selon le *Canon*), devenait un rempart *protégeant de la religion, contre la religion*, avec une confusion implicite concernant le statut

de la religion elle-même. Cette erreur, qui manifestait une cécité complète au texte même, était sans doute induite par une prise en compte vague de l'expression « tenir la bride » (d'une raison qui s'égaré), dont on ne pouvait pas ne pas savoir qu'elle renvoyait à la *Discipline de la raison pure* dont l'utilité est négative puisque cette discipline est « la contrainte par laquelle le penchant constant à s'écarter de certaines règles se trouve borné et finalement extirpé » (A 709/B 737). La raison critique doit se discipliner : « elle a un tel besoin d'une discipline domptant son penchant à s'étendre au-delà des limites étroites de l'expérience possible et lui épargnant les excès et les erreurs » (A 711/B 739), elle doit donc se soumettre à certaines règles qui ont une fonction méthodique négative et non la fonction d'un *organon* – la discipline, par exemple, doit empêcher l'utilisation de la méthode mathématique en philosophie. Ces règles dérivent de l'*Analytique des principes* qui est un canon de l'usage objectif des catégories. Ainsi, « une raison [...] dépourvue de lois » n'est pas, contrairement à ce qu'ont pensé un nombre non négligeable de candidats, une raison qui ne reconnaît pas les lois morales, mais une raison qui ne reconnaît pas cette « législation spécifique [...] négative » (A 711/B 739) qui empêche la raison de se perdre dans de fausses apparences sophistiques.

Il convenait, dans ce cadre, de s'arrêter sur « les dévastations [...] dans la morale aussi bien que dans la religion ». L'évocation du troisième conflit des idées transcendantales – l'antithèse dogmatique niant la liberté et donc l'imputabilité des actes –, dans quelques rares copies, était ici pertinente et, on pouvait penser, concernant la religion, au problème que pose à la moralité l'affirmation d'une morale théologique. Le problème du statut de la foi était parfois posé, mais personne ne connaissait la différence entre foi pragmatique, foi doctrinale et foi morale. L'image de la « bien-aimée », qui apparaît déjà dans les *Rêves d'un visionnaire*, a parfois donné lieu à des commentaires qui en apprenaient plus sur les « obsessions » des candidats que sur la métaphysique...

Le sens de l'interrogation philosophique est clairement indiqué : la pensée porte sur les « fins essentielles ». Quelques candidats connaissaient le *Canon* et savaient que, dans ce chapitre, la raison se voit attribuer un usage positif d'un point de vue pratique. Mais personne n'a rappelé que la notion de « fin dernière (*letzter Zweck*) » apparaît dans le titre même de la première section du *Canon* et que Kant précise immédiatement que les autres fins, plus élevées (*diese höchsten Zwecke*) que vise « l'intention finale (*Endabsicht*) » du déploiement de la raison spéculative sont : la liberté de la volonté, l'immortalité de l'âme et l'existence de Dieu (A 798/B 826). Mais ces objets ne relèvent pas d'une connaissance par la raison spéculative. Dans l'*Architectonique* même, « la prééminence que possède la philosophie morale vis-à-vis de toute autre aspiration de la raison » (A 840/B 868) relève du « concept cosmique » de la philosophie – « celui qui concerne ce qui intéresse chacun » (A 839/B 867, note) – opposé à son « concept scolastique », « système de la connaissance qui n'est recherchée que comme science, sans qu'on ait pour but quelque chose de plus que l'unité systématique

de ce savoir, par conséquent, la perfection logique de la connaissance » (A 838/B 868). L'idéal du souverain bien est le principe permettant de déterminer la fin dernière de la raison pure. Mais *des fins* essentielles ne sont pas encore, rappelle Kant, *les fins suprêmes (die höchsten Zwecke)*, dont il ne saurait y en avoir qu'une seule, la « fin ultime (*Endzweck*) » qui est donc « la destination complète de l'être humain » (A 840/B 868), recherchée en satisfaisant par ailleurs aux conditions d'une unité systématique parfaite de la raison. Cette unité est celle du concept scolastique qui trouve son accomplissement chez Wolff (B 864), sa rigueur permettant de parler de « bonnes vues antérieurement formées », vues (*Einsichten* et non *Ansichten* comme l'ont cru certains candidats) qu'il faut « détruire (*zerstören*) » et non « retourner », ce qui exige un « travail » précisément parce qu'elles sont bonnes et que l'exigence kantienne est celle d'une refondation de la métaphysique.

La critique est présentée comme constituant la partie préliminaire de la métaphysique elle-même au sens kantien. La distinction entre métaphysique de la nature et métaphysique des mœurs est déterminée par Kant lui-même dans les pages qui précèdent notre texte : il distingue la métaphysique de l'usage spéculatif (de ce qui *est*) et la métaphysique de l'usage pratique (de ce qui *doit être*) dans le cadre d'un système de connaissance philosophique pur (A 841/B 869 et A 845/B 873). La métaphysique est en effet « le système de la raison pure (la science) » (A 841/B 869). Aucun candidat ne rappelle qu'il est envisageable que le nom de métaphysique « puisse être donné aussi à l'ensemble de la philosophie pure y compris la critique », pour embrasser la « recherche » aussi bien que l'« exposition » qui sont en jeu. La division de la « métaphysique de la nature » en « philosophie transcendantale » et « physiologie de la raison pure » est inconnue des candidats. En conséquence, les difficultés que comporte l'usage de l'expression « philosophie transcendantale » leur échappent totalement. Au mieux, les partitions défendues renvoient aux *Premiers principes métaphysiques de la science de la nature*, pour la métaphysique de la nature, aux *Fondements de la métaphysique des mœurs*, à la *Doctrine du droit* et à la *Doctrine de la vertu* pour la métaphysique des mœurs. Très peu de candidats pensent à la distinction simple entre une philosophie portant sur ce qui est et une philosophie portant sur ce qui doit être (A 840/B 869). Ajoutons que le renvoi à de simples titres ne peut pas constituer en soi une explication ; à supposer que l'on ait renvoyé à ces titres, on pouvait au moins dans ce cas évoquer l'un ou l'autre exemple, montrer le « passage » de l'impératif catégorique à un devoir *a priori* (la bienfaisance par exemple) ou le passage de la métaphysique générale (principe de causalité) au premier principe de la partie pure de la physique (principe d'inertie). Quoi qu'il en soit, la « métaphysique de la nature » a un sens plus complexe et plus complet que Kant présente de façon systématique en A 845/B 873.

La critique s'oppose à une raison « qui se hasarde à voler de ses propres ailes », ce qui signifie : *de ses seules ailes*, sans le support de l'air, comme le dit l'image célèbre de la colombe (B 8-9), souvent mentionnée à juste titre.

Malheureusement, de nombreux candidats ont ici commis un contresens en voyant là une image de la puissance et de l'autonomie de la raison des Lumières.

La référence à la philosophie « dans le véritable sens de ce mot » a souvent été comprise comme une simple référence à l'étymologie. L'évocation de l'« amour de la sagesse » permet à certains candidats de passer assez vite sur la notion de sagesse, en notant quand même généralement qu'ici la dimension pratique est essentielle. La définition de la sagesse comme idée pratique, « idée de l'unité nécessaire de toutes les fins possibles » (A 328/B 385), n'est jamais franchement produite, même si les candidats s'en approchent parfois. Les candidats commentent ensuite assez souvent le fait que la critique rapporte tout à la sagesse, par le chemin de la science, en opposant la pensée kantienne aux sagesse antiques. Généralement, ils sont victimes à cet endroit de la mauvaise connaissance de la notion kantienne de science : fréquemment, ils opposent science et métaphysique, et utilisent parfois si maladroitement le début de la *Seconde préface* qu'ils affirment que la mathématique doit servir de modèle à la métaphysique...

La référence à la mathématique (les candidats mettent généralement le nom au pluriel), à la physique et à la « connaissance empirique *de l'homme* » engendre bien des maladresses. La dernière science évoquée est parfois identifiée à la « connaissance empirique » tout court, le génitif évidemment objectif étant souvent compris comme un génitif subjectif. Certains l'identifient à l'anthropologie, mais à peu près aucun candidat n'évoque le problème de la scientificité de la psychologie empirique. Les candidats ne connaissent pas clairement la distinction entre unité technique et unité architectonique dans l'*Architectonique*. Aucun ne connaissait le passage où il est dit que l'idée originale d'une philosophie de la raison pure prescrit une division « *architectonique*, conforme aux fins essentielles de la raison, et non pas seulement *technique*, établie d'après des affinités accidentellement perçues et tracée en quelque sorte au hasard » (A 847/B 875). Généralement les copies arrivent à expliquer, avec leurs moyens, pourquoi les fins des sciences évoquées peuvent être considérées comme seulement « accidentelles ». Mais ensuite, le plus souvent, elles essaient de développer des trésors d'ingéniosité maladroite pour expliquer comment ces fins accidentelles peuvent devenir essentielles. Cela tient à ce que très peu comprennent que ce qui est en jeu ici, ce sont les fins de *l'humanité*, non de ces sciences particulières. Une connaissance suffisante de la *Théorie transcendantale de la méthode* aurait permis d'éviter ce contresens. Connaître la manière dont les fins sont traitées à partir du *Canon* aurait permis de s'orienter dans ces lignes. Personne n'explique vraiment ensuite comment la métaphysique peut ici permettre à ces sciences de jouer un rôle pour les « fins essentielles » de l'humanité ; mais pour cela il aurait fallu mieux connaître l'*Architectonique*, connaître le « concept cosmique » de la philosophie – déjà mentionné –, comprendre ce qu'est la métaphysique comme connaissance positive des limites et comme système. Ici l'expression « connaissance

rationnelle par simples concepts » a été le plus souvent mal commentée, voire ignorée. La *Discipline de la raison pure dans l'usage dogmatique* n'était pas connue, et trop peu de candidats ont fait mention de la différence entre connaissance par « simples concepts » et « connaissance par *construction* de concepts ». Ceux qui la connaissaient n'ont pas vraiment su l'explicitier. Construire un concept, ce que seule la mathématique peut faire, signifie « le présenter *a priori* dans l'intuition [non empirique] qui lui correspond » (A 713/B 741). Aucun candidat n'a donc su prendre d'exemples précis dans la *Discipline de la raison pure dans l'usage dogmatique* (statut des définitions, différence entre démonstration et simple preuve, la démonstration aboutissant à des jugements synthétiques *a priori* qui posent des déterminations d'un concept non inscrites dans le concept, statut des axiomes).

Les candidats ont parfois été plus inspirés pour commenter le troisième paragraphe du texte et notamment, au départ, le rapport de la métaphysique (au sens kantien) et de la culture (*Bildung*) de la raison humaine, avec cette réserve toutefois qu'il est bien question de la culture, c'est-à-dire de la formation « de la raison humaine », à savoir de la conscience qu'elle prend d'elle-même à partir de la connaissance de ses limites et de ses possibilités. L'*Histoire de la raison pure* pouvait être utilisée ici pour expliciter en quoi l'« enfance de la philosophie » (A 852/B 880), c'est-à-dire le dogmatisme, a été dépassée, avec sa mise en cause sceptique, « la voie critique *seule* [restant] encore ouverte » (A 856/B 884). La fonction de « censure » de la métaphysique critique est ici justifiée – alors que Kant avait opposé la discipline critique et la censure à propos de Hume (A 761/B 789) – parce que cette censure est ici un geste qui renvoie à l'aspect juridique de la critique, à la question de la légitimité des prétentions à la connaissance, légitimité fondée sur la détermination scientifique des limites avec l'*Analytique des principes*. La mention de « certaines fins déterminées » est passée, le plus souvent, sous silence.

Avec cette culture, la raison sait quelles sont ses limites. La métaphysique au sens critique et propédeutique a dégagé les « éléments » et les « maximes suprêmes » réglant l'« usage » de toutes les sciences. La deuxième phrase de ce troisième paragraphe a été très mal lue et a donné lieu à des contresens fréquents. Beaucoup de candidats ont compris, dans le dernier paragraphe, que la métaphysique devait être « au fondement de la possibilité de quelques sciences et de l'usage de toutes », alors que le texte dit clairement que la métaphysique « *considère la raison* d'après ses éléments et ses maximes suprêmes, qui doivent être au fondement de la *possibilité* de quelques sciences et de l'usage de *toutes* ». Cette erreur, jointe à d'autres maladroites, conduisait souvent à ramener la pensée critique à la métaphysique d'Aristote ou à l'arbre des *Principes de la philosophie* de Descartes !

Le terme d'*éléments* renvoyait bien sûr à la théorie transcendantale des éléments (*Esthétique transcendantale, Logique transcendantale*). Les « maximes suprêmes », dans ce contexte, ne peuvent pas renvoyer aux maximes morales, le

terme de « maxime » n'étant pas réservé à la morale ! La lecture d'un texte aussi important que *l'Appendice à la dialectique transcendantale*, traitant explicitement *De l'usage régulateur des idées de la raison pure*, aurait permis d'éviter les lectures « forcées », sinon les contresens. En effet, les « maximes suprêmes » sont les principes régulateurs d'une « unité projetée » d'un « tout de la connaissance » (A 663/B 691) ; ce sont des « principes heuristiques » dans le travail de l'expérience. Il s'agit des orientations méthodiques (et non constitutives) suprêmes qui engagent à unifier les connaissances d'entendement. En effet, les principes (les propositions-fondamentales) de l'entendement pur, eux, « sont absolument *constitutifs* par rapport à l'expérience, en ce qu'ils rendent possibles *a priori* les *concepts* sans lesquels aucune expérience n'a lieu » (A 664/B 692). Et Kant peut ainsi préciser : « J'appelle *maximes de la raison* tous les principes subjectifs que l'on ne va pas chercher dans la nature de l'objet, mais dans l'intérêt de la raison relativement à une certaine perfection possible de la connaissance de cet objet » (A 666/B 694). Ces maximes ont donc bien une fonction heuristique. Grâce à celles-ci, la raison vise l'unité en préparant à l'entendement son champ (cf. A 657/B 685 sq.) par un principe de l'homogénéité du divers sous des genres, un principe de la variété de l'homogène sous des espèces inférieures, la loi de l'affinité posant l'accroissement graduel de la diversité. Ces principes sont des principes de l'homogénéité, de la spécification et de la continuité des formes, ou encore, conformément à l'usage de l'expérience, visant l'unité systématique : diversité, affinité, unité. L'exemple pris par Kant est clair : la mécanique classique (Newton) unifie l'explication des trajectoires des corps célestes grâce aux sections coniques, les mathématiques étant l'organon de la connaissance physique.

La métaphysique (critique) considère la raison à partir des conditions de possibilité de la science, la connaissance constituant la fin de la raison théorique. Elle montre ce qui doit être au fondement de l'« usage » de toutes les sciences, au sens de leur pratique, à partir de conditions méthodiques (par exemple la théologie ne saurait être une connaissance, au sens fort, de Dieu). Or, dans beaucoup de copies, le « fondement de la *possibilité* de quelques sciences » devient la possibilité et l'usage des sciences, voire la possibilité de l'usage des sciences soumis à des commandements moralisants. Que Kant permette de poser ce problème, soit, mais il n'est pas question de cela ici. Ces « éléments » et « maximes suprêmes » sont même au fondement de la possibilité de « *quelques sciences* » (par exemple de la physique mathématique), en ce sens que l'articulation de ces éléments et l'usage heuristique de ces maximes rendent possible la vérité *objective*.

Notons que, la mathématique ne s'occupant que de « quasi-objets » (Vuillemin), et la logique formelle fonctionnant simplement comme canon de l'usage *formel* de l'entendement et de la raison, citer ces sciences comme seuls exemples signifiait omettre l'essentiel. Du point de vue de la « simple spéculation », c'est-à-dire du désir de connaître le suprasensible, la

métaphysique critique ne peut pas servir à étendre cette connaissance. Cela est évident dans le cadre qui vient d'être tracé. Elle ne peut avoir qu'une utilité négative, « prévenir les erreurs », c'est-à-dire critiquer l'illusion dialectique, discipliner la raison. Elle acquiert « dignité » et « prestige » en évitant les prétentions démesurées de « fausses sciences », en assurant l'autolimitation de la raison. La prospérité de la « république *scientifique* » est alors celle de l'efficacité, de la reconnaissance de la vanité de certaines entreprises, de la délimitation des compétences des sciences et de la reconnaissance de leur place et de leur statut. L'harmonie est celle de la chose commune « scientifique », donc de l'orientation et de l'efficacité des recherches proprement scientifiques, d'un travail qui ne soit pas en pure perte. Les longs développements de certains candidats consacrés aux conceptions politiques de Kant n'étaient pas vraiment pertinents ici. Et le « bonheur universel » dont il est question dans le texte n'avait pas à être opposé aux conceptions proprement morales de Kant, puisqu'il s'agit de la « fin principale » (*Hauptzweck*) de l'homme et non de la « fin ultime » (*Endzweck*) qui est l'accomplissement de la destination morale de l'homme.

De façon générale, il est apparu aux correcteurs que la connaissance de la *Critique de la raison pure* était lacunaire et superficielle, mais aussi que la méthode du commentaire de texte n'était pas maîtrisée. Ainsi, les candidats doivent se rappeler toujours que le jury ne cherche pas à les « piéger » avec des textes déroutants, mais à mesurer, dans leur attention scrupuleuse à la lettre de textes essentiels, la rigueur et la profondeur de leur connaissance de l'auteur et des problèmes philosophiques que sa pensée affronte en les déterminant.

*Rapport rédigé par M. Jean-Pierre Fussler
à partir des observations fournies par les
membres de la commission.*

Bilan de l'admissibilité

Les principales données statistiques pour les 89 admissibles (88 présents) ont été les suivantes :

1. *Répartition par sexe* : 27 femmes, 62 hommes (2010 : 30 femmes, 65 hommes).

2. *Répartition par académie* :

Paris-Créteil-Versailles :	47	Reims :	2 (6)
(candidats présents : 207)		Rouen:	2 (8)
Lyon :	12 (36)	Aix-Marseille :	1(16)
Rennes:	5 (13)	Besançon :	1 (5)
Grenoble:	4 (15)	Clermont-Ferrand :	1 (9)
Bordeaux :	3 (12)	Limoges:	1 (3)
Lille:	2 (20)	Nancy-Metz :	1 (4)
Amiens:	2 (9)	Toulouse:	1 (16)
Dijon :	2 (9)		
Nice :	2 (11)		

La proportion d'admissibles inscrits dans les académies de la région parisienne est stable par rapport à 2010 (52,8 % contre 52,6%). Celle de l'académie de Lyon revient au niveau de 2009 (13,4 % ; 2010 : 15,8% ; 2009 : 13%).

3. *Répartition par catégorie* :

- Élèves des ENS : 6 (2010 : 17).
- Élèves IUFM 1^{ère} année : 3 (11).
- Étudiants hors IUFM : 55 (41)
- Professeurs certifiés: 18 (17)
- Vacataires du second degré : 1 (1)
- Contractuels du second degré : 1 (3)
- Maîtres auxiliaires : 1
- Salariés secteur privé : 3
- Sans emploi : 1 (1)

Les nouvelles conditions de candidature liées à la « mastérisation » se sont traduites par une importante diminution du nombre d'admissibles issus des ENS (6 pour 14 candidats présents ; 17 admissibles en 2010, 29 en 2009) et d'élèves des IUFM (3 pour 15 candidats présents ; 11 en 2010). La proportion de professeurs certifiés augmente en revanche (18/89, soit plus d'un cinquième

des admissibles), et, très logiquement, celle des étudiants hors IUFM (55/89 contre 41/95 en 2010). Ces données sont, rappelons-le, celles d'une année de transition. Il convient d'attendre la session 2012 pour mesurer les suites structurelles de la réforme en ce qui concerne la répartition des candidatures et leurs résultats à l'admissibilité.

Épreuves orales

Première leçon

Leçon de philosophie sur un sujet se rapportant, selon un programme établi pour l'année, à l'un des domaines suivants : la métaphysique, la morale, la politique, la logique et l'épistémologie, l'esthétique, les sciences humaines.

Durée de la préparation : cinq heures ; durée de l'épreuve : quarante minutes ; coefficient : 1,5.

Pour la préparation de la leçon, aucun ouvrage ou document n'est mis à la disposition des candidats.

Domaine au programme de la session 2011: L'esthétique.

COMMISSION : M. CHATEAU, PRÉSIDENT ;
MME CASTEL-BOUCHOUCI ; MM. BALAUDÉ, BARBARAS,
DARRIULAT, RIZK.

Répartition des notes :

absents : 2	11 : 4
de 02 à 04 : 21	12 : 1
de 05 à 07 : 34	13 : 1
de 08 à 09 : 18	15 : 1
10 : 4	17 : 3

La leçon A, leçon sur programme - cette année sur *l'esthétique* - continue de présenter un bilan décevant, pour des raisons qui apparaissent sans surprise : les candidats ne préparent pas cette épreuve assez à l'avance, ni de manière assez rigoureuse, réflexive et approfondie. La leçon A ne s'improvise pas, d'autant moins que le « programme » qui lui est assigné ne saurait diminuer les exigences philosophiques de l'oral : les sujets proposés ne constituaient ni des questions de cours sur l'art ou son histoire, ni des occasions pour un exposé en mode subjectif à base d'exemples tirés des goûts propres du candidat et de son histoire personnelle... Le fait premier reste qu'une préparation du concours trop focalisée sur l'obstacle de l'écrit ne laissera jamais, entre l'écrit et l'oral, assez de temps ni pour l'acquisition ou la réactualisation des connaissances indispensables, ni pour la maîtrise des questions que soulève une approche philosophique du domaine concerné. Les lectures attendues - avec une exploitation judicieuse - relèvent d'une culture générale et philosophique qui s'élabore dans la durée, avec patience et recul critique.

Bien qu'il s'agisse chaque année d'un domaine précis, le traitement philosophique ne saurait accorder à sa délimitation une importance autre que fonctionnelle : il faut donc se demander *ce qui intéresse la philosophie* dans un tel domaine, dont il faut constituer la spécificité en termes d'objets et de problèmes. En d'autres termes, c'est en menant de front, d'une part, une investigation du domaine, avec ses objets, ses méthodes d'élaboration et de recherche, les hypothèses et les résultats produits, et, d'autre part, une réflexion sur les questions et problèmes que formulent les textes philosophiques, que l'on pourra préciser le sens et l'intérêt des notions faisant partie du « domaine » concerné (*image, icône, modèle*, ainsi qu'*avant-garde, précurseur, académisme...*, pour ne citer que quelques exemples). Qu'il soit question de l'art et de l'esthétique (en 2011) ou des sciences humaines (en 2012), il s'agit, en effet, de transformer des données d'expérience ou de savoir en un matériau pour la réflexion philosophique, qui a ses enjeux propres.

Une leçon sur la critique en art ne peut certes pas se priver de considérations historiques ; elle peut à juste titre puiser des éléments dans des textes théoriques écrits par des artistes, des théoriciens ou des amateurs. Mais le propos ne peut en rester à une telle recherche sans risquer d'omettre la question de la légitimité comme de la possibilité du discours critique, relativement à la manière dont les œuvres d'art apparaissent comme telles et aux intérêts du public qu'elles touchent : il s'agit de la question du type de savoir et de la participation d'un tel savoir à l'existence des œuvres ainsi qu'à l'éventuelle communication de l'expérience esthétique et des ses normes. Des questions très diverses méritaient d'être envisagées : la création, la beauté, le génie, ainsi que le statut et le devenir de l'artiste ; le sens d'un monde de l'art, comme la vérité et le langage de l'œuvre d'art ; les difficultés relatives à la différence comme à la correspondance éventuelle entre les arts, ou encore le sens d'une histoire de l'art. Ces notions ne sont pas les têtes de chapitres toutes faites d'un manuel d'esthétique, ni des catégories utilisées en toute transparence par les auteurs, les acteurs ou les spectateurs. Le « vécu » de l'amateur d'art et celui de l'artiste doivent, certes, être pris en compte ; le savoir théorique de l'histoire de l'art, de ses codes formels, des filiations et des influences mis à jour, constitue un matériau indispensable mais qui ne saurait être suffisant.

Le jury ne peut se contenter d'une définition nominale des concepts et des objets : tout au rebours, il compte sur les candidats pour mesurer ce qui reste problématique dans les définitions les plus évidentes. Pourquoi la sensibilité n'épuise-t-elle pas le sens de la beauté ? Quelle est la spécificité d'un jugement *esthétique*, relativement à un jugement objectif, le sens de l'acte de juger peut-il être univoque ? De même, que faut-il entendre par une *idée esthétique*, en particulier relativement au travail de l'imagination ?

Beaucoup de candidats gâchent des possibilités d'analyses intéressantes en commettant deux types d'erreurs. Le premier d'entre eux consiste en la détermination partielle et insuffisante d'un concept, par exemple celui

d'« interprétation » dans « *Interpréter une œuvre d'art* », ou de vérité, dans « *Beauté et vérité* ». Dans ces conditions, on peut être tenté de trop insister sur une herméneutique du sens de l'expérience, à l'occasion de la contemplation d'une œuvre d'art, en se demandant s'il est possible de faire que la signification rencontre une expérience toujours en excès sur elle-même : le candidat risque alors de négliger la question des types de signes ou de figures présents dans l'œuvre, ou celle du rapport entre les formes de l'œuvre et la culture, en fonction d'une liaison dont il reste à élaborer les médiations. De même, dans le cas de la vérité, il convient de distinguer la représentation objective d'un modèle extérieur, la puissance expressive qui accentue, stylise et idéalise le modèle, et la donation de la chose même en son apparition : ces variations de la notion de vérité doivent non seulement être envisagées, mais elles doivent l'être à bon escient, en relation avec les aspects de la beauté, tels qu'ils se révèlent dans les œuvres étudiées comme exemples.

Le second risque d'erreur consiste à noyer l'énoncé sous des déterminations factuelles, positives. Le résultat n'est pas forcément négatif mais limité : on peut ainsi regretter que la réflexion sur *l'œuvre d'art totale* manque la genèse d'une telle notion, sa dimension philosophique, et se perde dans le rapport de la représentation à l'extériorité, puis s'attache à la description de la manière dont l'opéra prétend intégrer et confondre œuvre et réalité – être le tout ou exprimer le tout –, avant d'évoquer l'unité totale, parce qu'*existentielle*, de l'expérience que l'art provoque. L'exposé est ainsi tiré à hue et à dia en de nombreuses directions, comme si la trame de la leçon ne servait plus que de « colle » entre des objets somme toute hétérogènes et artificiellement rapprochés les uns des autres.

Les candidats sont parfois victimes, quant à la compréhension du sujet, d'une réflexion trop courte, ou plutôt d'hypothèses qui fonctionnent en fait comme des présupposés. Il s'ensuit la captation du sujet par l'exemple, puis par le savoir scientifique et critique, et, enfin, par l'expérience personnelle : on cherche à dire quelque chose d'intéressant, avec par exemple le fil conducteur de représentations théâtrales ou de films que l'on connaît, mais, faute d'en justifier l'intérêt et d'ajouter une réflexion sur les techniques de la représentation ou sur le sens de la fiction, le propos dérive vers un compte-rendu pour le moins arbitraire, dépourvu de nécessité. De même, la réflexion *sur le point de vue du créateur et le point de vue du spectateur* peut livrer une bonne description du point de vue avant d'évoquer des interactions stimulantes entre le spectateur et le créateur, mais elle laisse en suspens la difficulté intrinsèque d'une telle situation de l'œuvre, dans la mesure où sa *création* et son *existence* comme une réalité offerte au public ne peuvent se confondre. Un tel décalage entre les points de vue du créateur et du spectateur mérite une attention particulière.

Un futur professeur de philosophie doit assumer la connaissance d'un matériau en tant que tel non philosophique, mais qui intéresse au premier chef

la philosophie, comme l'art, les œuvres et l'expérience esthétique. Il est par conséquent indispensable de prendre connaissance des apports du savoir positif, de la théorie et de l'histoire de l'art, des textes théoriques des artistes. Les candidats se sont référés à juste titre aux travaux et essais de Panofsky, de Gombrich et de Didi-Huberman. Mais il faut aussi se soucier d'une réflexion de part en part philosophique, c'est-à-dire capable de questionner *radicalement* son objet. Les deux tâches peuvent s'accomplir en parfaite synergie si l'on veille à ne pas rabattre les textes philosophiques sur un ensemble figé et périmé de réponses. Les candidats qui ont su lire et relire en leur donnant toute leur force, par exemple, les textes de Platon, de Plotin, ainsi que la *Critique de la faculté de juger* de Kant, sans méconnaître les remarques d'un Schopenhauer, sont ceux qui pouvaient le mieux non pas se contenter de reprendre la *Critique*, mais s'en servir pour méditer leur propre expérience et sur le savoir livré par l'esthétique, tout en se laissant surprendre par les œuvres d'art. Et celles-ci, faut-il ajouter, ne consistent pas seulement en œuvres picturales ou en poésie : il faut aussi pouvoir parler en philosophe de la musique et de la danse, sans oublier le cinéma.

L'entretien qui suit la leçon a pour but essentiel de lever toute équivoque et de préciser les intentions théoriques du candidat, en l'invitant à préciser les étapes, l'économie et la nécessité de son exposé. Le jury ne cherche pas à mettre en difficulté le candidat, et les questions qui lui sont posées ne visent pas à reconstruire ou à refaire la leçon : dans un souci pédagogique de bon aloi, il s'agit seulement de vérifier la manière dont le candidat a compris l'énoncé, ce qu'il a voulu établir et, enfin, le sens qu'il donne aux conclusions auxquelles il est parvenu.

Le jury a entendu de très bonnes leçons, l'excellence se mesurant à l'originalité des meilleures prestations, que ce soit dans la méthode, dans le style ou dans le rapport à l'expérience esthétique. Ce qui a manqué à beaucoup d'autres, c'est une parole plus assurée de ses propres hypothèses, et capable de porter les éléments d'une expérience singulière à la clarté d'un exposé réfléchi et conceptuel.

Rapport rédigé par M. Hadi Rizk à partir des observations communiquées par les membres de la commission.

SUJET CHOISI / SUJET REFUSÉ

Art et technique. L'idée esthétique.

La réception de l'œuvre d'art. Peut-on parler d'un savoir poétique ?

La beauté et la grâce. L'engagement dans l'art.

L'œuvre d'art totale. Production et création.

Art et illusion. Pourquoi des œuvres d'art ?

Interpréter une œuvre d'art. L'imaginaire et le réel.

L'art et le mouvement. L'œuvre d'art est-elle l'expression d'une idée ?

Y a-t-il un beau idéal ? L'autonomie de l'œuvre d'art.

Pourquoi conserver les œuvres d'art ? Poésie et vérité.

La modernité dans les arts. L'artiste et l'artisan.

La peinture est-elle une poésie muette ? L'art et la nature.

L'amour de l'art. L'artiste est-il le mieux placé pour comprendre son œuvre ?

Beauté et vérité. L'artiste est-il maître de son œuvre ?

La figuration. Peut-on réunir des arts différents dans une même œuvre ?

Le faux en art. L'artiste exprime-t-il quelque chose ?

L'achèvement de l'œuvre. L'art peut-il s'enseigner ?

Peut-on parler d'une science de l'art ? Le beau et le sublime.

L'éducation esthétique. Quelle est la matière de l'œuvre d'art ?

Le beau et le bien. Le style.

Les arts communiquent-ils entre eux ? La beauté a-t-elle une histoire ?

Pourquoi les œuvres d'art résistent-elles au temps ? L'imagination esthétique.

L'art imite-t-il la nature ? La profondeur.

Peut-on penser un art sans œuvres ? La fonction de l'art.

L'original et la copie. L'art a-t-il une fin morale ?

L'artiste sait-il ce qu'il fait ? La pluralité des arts.

Y a-t-il une beauté naturelle ? L'art du comédien.

Le musée. Lequel, de l'art ou du réel, est-il une imitation de l'autre ?

Une œuvre est-elle toujours de son temps ? L'abstraction.

Le goût se forme-t-il ? Le pouvoir des images.

Art et vérité. La beauté est-elle sensible ?

Peut-on vivre sans art ? Le symbolisme.

La laideur. Que crée l'artiste ?

L'œuvre d'art représente-t-elle quelque chose ? L'art et l'immoralité.

La signification dans l'œuvre. La nature est-elle artiste ?

Qu'est-ce qui fait la valeur de l'œuvre d'art ? Le réalisme.

La signification en musique. L'imagination dans l'art.

L'art modifie-t-il notre rapport au réel ? L'exposition de l'œuvre d'art.

La vérité du roman. Le sublime.

Quel est l'objet de l'esthétique ? Expression et création.

Le plaisir esthétique suppose-t-il une culture ? La composition.

Le lyrisme. L'œuvre d'art nous apprend-elle quelque chose ?

Rendre visible l'invisible. Le système des beaux-arts.

L'artiste a-t-il besoin d'un public ? La création dans l'art.

L'œuvre d'art est-elle une belle apparence ? L'improvisation.
Qu'est-ce qu'une œuvre ratée ? Le plaisir esthétique.
Peut-on expliquer une œuvre d'art ? Le bon goût.
La beauté est-elle dans le regard ou dans la chose vue ? L'œuvre d'art et sa reproduction.
Beauté naturelle et beauté artistique. Pourquoi la musique intéresse-t-elle le philosophe ?
La création artistique. Le baroque.
L'œuvre de fiction. L'émotion esthétique peut-elle se communiquer ?
Y a-t-il un progrès en art ? L'inspiration.
Tout peut-il être objet de jugement esthétique ? L'expression.
Que peint le peintre ? L'art est-il une expérience de la liberté ?
Expérience esthétique et sens commun. L'art est-il subversif ?
Le désintéressement esthétique. L'art peut-il rendre le mouvement ?
Le mauvais goût. Faut-il opposer l'art à la connaissance ?
De quoi l'expérience esthétique est-elle l'expérience ? L'avant-garde.
Peut-on établir une hiérarchie des arts ? Invention et création.
La critique d'art. Art et religieux.
Un jugement de goût est-il culturel ? Arts de l'espace et arts du temps.
Comment reconnaît-on une œuvre d'art ? L'acteur et son rôle.
Le jugement de goût est-il universel ? La mort de l'art.
Y a-t-il une sensibilité esthétique ? La classification des arts.
Point de vue du créateur et point de vue du spectateur. Le maniérisme.
Qu'est-ce qu'avoir du goût ? Le mode d'existence de l'œuvre d'art.
Le talent et le génie. L'art a-t-il une histoire ?
Peut-on dire de l'art qu'il donne un monde en partage ? L'académisme.
L'art pour l'art. Faut-il distinguer esthétique et philosophie de l'art ?
L'imitation. L'art engagé.
Pourquoi l'art intéresse-t-il les philosophes ? L'harmonie.
Le cinéma est-il un art ? Le jugement de goût.
La virtuosité. Peut-on hiérarchiser les œuvres d'art ?
Peut-on juger des œuvres d'art sans recourir à l'idée de beauté ? Art et technique.
L'imagination dans l'art. Le sublime.
La création dans l'art. Le mode d'existence de l'œuvre d'art.
Peut-on réunir des arts différents dans une même œuvre ? Le beau et le sublime.
L'art et la nature. L'art est-il une expérience de la liberté ?
La pluralité des arts. L'idée esthétique.
L'imaginaire et le réel. La classification des arts.
L'art peut-il rendre le mouvement ? Faut-il opposer l'art à la connaissance ?
Le plaisir esthétique. Production et création.
L'imagination esthétique. La nature est-elle artiste ?

Seconde leçon

Entretien avec le jury

L'épreuve se déroule en deux parties : la première partie compte pour 16 points, la seconde pour 4 points.

Leçon de philosophie : elle porte sur un sujet se rapportant à la métaphysique, la morale, la politique, la logique et l'épistémologie, l'esthétique, les sciences humaines, à l'exception du domaine inscrit au programme de la première épreuve d'admission. La leçon est suivie d'un entretien avec le jury.

L'entretien inclut une question touchant la connaissance réfléchie du contexte institutionnel et des conditions effectives d'un enseignement exercé en responsabilité telle que définie par la première compétence de l'annexe de l'arrêté du 12 mai 2010 portant définition des compétences à acquérir par les professeurs, documentalistes et conseillers principaux d'éducation pour l'exercice de leur métier.

La question relative à cette compétence est remise au candidat au début de l'épreuve avec le sujet de la leçon.

Pour la préparation de la leçon, les ouvrages et documents demandés par les candidats seront, dans la mesure du possible, mis à leur disposition. Sont exclues de la consultation les encyclopédies et anthologies thématiques.

Durée de la préparation : 5 heures. Durée de l'épreuve : 50 minutes (leçon : 35 minutes ; entretien : 15 minutes). Coefficient 1,5.

COMMISSION : M. KAMBOUCHNER, PRÉSIDENT ;
MME GOLDSTEIN ; MM. BÜTTGEN, CHODRON DE COURCEL, JUNG, RAUZY.

Seconde leçon

Répartition des notes (sur 16) :

de 01 à 03 : 19	11 : 2
de 04 à 06 : 48	12 : 1
de 07 à 09 : 16	
10 : 1	absents : 2

Le tassement observé les années précédentes dans l'éventail des prestations et par voie de conséquence dans l'échelle des notes s'est confirmé lors de la présente session. La réduction de la durée de la leçon (de 40 à 35 minutes) et l'adjonction d'un entretien avec le jury, au cours duquel les candidats ont pu préciser et le cas échéant corriger leur propos, n'ont pas eu de répercussion notable sur le résultat global. Alors même que l'exercice est par certains côtés une démonstration de méthode élémentaire, les leçons entendues témoignent

de la persistance de deux défauts majeurs : la non-identification du sujet, et, lors même que ce premier défaut a été plus ou moins évité, l'insuffisance culturelle et conceptuelle des développements.

Bon nombre de leçons échouent d'abord parce que le sujet a été immédiatement transformé en un autre, le plus souvent par glissement d'un énoncé à un autre. « *Devient-on raisonnable ?* » se mue en « *Devient-on rationnel ?* » pour développer un propos très convenu sur l'acquisition de la raison dans l'espèce humaine. La question « *Peut-on se faire une idée de tout ?* » devient assez rapidement « *Peut-on se faire une idée du tout ?* » voire « *sur tout* » et traite alors du sujet : *tout comprendre, tout savoir*, au lieu d'entreprendre de réfléchir à ce que signifie « *se faire une idée* » par exemple. Mais la forme la plus fréquente de ce défaut – et peut-être la plus inquiétante – se trouve dans l'ignorance pure et simple du sujet : dans la leçon sur « *la raison d'État* », les questions posées en introduction ainsi que les rares exemples pris révèlent une méconnaissance totale de la définition courante et de l'expérience de la chose, ce qui conduit le candidat à se poser la question surprenante de savoir si la « *raison d'État* » n'est pas « *la règle, voire la révélation de l'essence de l'État*. ». On s'étonne aussi de constater que le sujet « *A science nouvelle, nouvelle philosophie ?* » ne donne lieu qu'à la question de savoir si science et philosophie sont deux régimes de vérité exclusifs l'un de l'autre, sans souci de lire précisément l'énoncé et de saisir la spécificité du problème posé. De même, comment traiter le sujet « *Les apparences font-elles partie du monde ?* » sans travailler, sans penser ce qui distingue « *apparence* » et « *phénomène* » et sans analyser l'expression « *faire partie de* » ? À la stupéfaction du jury, « *L'objectivité* » n'est examinée que sous l'angle étroit de *l'honnêteté* ou de la *neutralité*, tandis que « *L'homme des sciences humaines* » est pensé dans le pur mépris du questionnement épistémologique et pratique sur les sciences de l'homme. Sur « *L'inculture* », le propos se limite rapidement à une dénonciation du préjugé ethnocentriste et devient « *le moyen d'une hiérarchisation injuste entre les cultures* ».

Le second défaut reste l'indigence, la non-pertinence des développements donnant lieu à des propos très stéréotypés dans lesquels aucune tentative pour élucider patiemment un problème ne peut être décelée. Trois causes interviennent ici, le plus souvent en synergie :

- Le peu d'attention accordée au sens obvie des questions posées ou des notions impliquées, induisant une grande fragilité du travail conceptuel.

- Le détournement d'éléments d'histoire de la philosophie à des fins inadéquates, la maîtrise approximative de la culture philosophique entraînant des références tronquées ou faussées (ainsi, la lecture orale du texte de Descartes sur le chiliogone au début de la *Sixième Méditation* met en évidence un contresens complet sur celui-ci).

- La trivialité de certains exemples qui n'apportent rien à un propos déjà très banal (était-il nécessaire, au cours d'une leçon portant sur le sujet « *A quelles conditions une pensée est-elle libre ?* » de citer l'exemple du slogan affiché sur les murs du métro « *Soyez radins !* » pour convaincre de la nécessité de passer d'une opinion irréfléchie à une pensée libre ?), ou encore l'abus de formulations obscures (par exemple : « *le changement* » dans l'œuvre de Proust, *Le Temps Retrouvé*, serait « *l'effet du temps qui change les individus tout en ne les changeant pas* »...).

Ainsi, « *l'usage des mots* » inspire des questions importantes qui ne sont pas traitées (« *bien utiliser les mots, est-ce être un bon grammairien ?* »), et se résume à un appel à être attentif à un usage des mots devenu « *trop anodin* », tout en s'appuyant sur des allusions forcées au débat du *Cratyle* entre conventionnalisme et naturalisme. Sur le sujet « *Comment sait-on qu'on se comprend ?* », l'exposé est d'emblée très éloigné du sens obvie du sujet, de la communication et de ses modes ; l'ambiguïté, le quiproquo, le lapsus, le malentendu ne font l'objet d'aucune analyse et on leur préfère une vaste évocation, beaucoup trop large, de « *la phénoménologie* ». La leçon sur « *le malheur* » manque les distinctions élémentaires qui permettraient de réfléchir au lien entre « *mal agir* » et « *être malheureux* » ou au caractère subjectif ou objectif du malheur. Enfin, le sujet : « *La paix est-elle moins naturelle que la guerre ?* » a été abordé sans aucune approche de son énoncé propre, dont le caractère inattendu devait donner à réfléchir ; au lieu de quoi le candidat s'est évertué, à travers de nombreux détournements de références, à soutenir l'idée que « *la paix prépare toujours la guerre* ».

La stratégie qui semble l'emporter le plus souvent dans les démarches suivies revient à éviter la spécificité du sujet pour l'évoquer dans un cadre beaucoup trop large et ne laisser place à aucune aspérité, ne faire droit à aucune résistance du réel, là où il conviendrait, au contraire, de déployer tout le courage et toute l'intelligence nécessaires pour les affronter. La mise en situation de l'énoncé du sujet requiert à la fois un travail lexical patient (construire les notions dont il est question à travers leurs déclinaisons et leurs occurrences), visant à dessiner les sinuosités des réalités envisagées, et une culture philosophique qui ne se confond pas avec une érudition satisfaite. Les dimensions principales en sont une connaissance directe (et non de seconde main) des textes philosophiques cités, une véritable ouverture à l'ensemble des savoirs constituant une forme d'instruction scientifique (au lieu du mépris ou de l'à-peu-près souvent constaté en ces matières), une pratique avérée de l'analyse empirique faisant preuve d'un bon sens élémentaire et entraînant.

Plusieurs leçons ont ainsi manqué leur objectif parce que ces différentes composantes du travail menant à une leçon véritablement exigeante n'étaient pas réunies. Il convient de comprendre que c'est pourtant ce qui est requis en toute situation d'enseignement secondaire ou supérieur. La leçon sur « *L'engagement* » ne met en œuvre la notion de « *volonté* » qu'à la toute fin du

développement, moment où elle s'avère de surcroît en situation de « *faiblesse* ». Sur « *Se cultiver* » les approches élémentaires ont été négligées, la question de savoir si « *se cultiver* » est « *un travail* », un « *art* », ou ce que pratique « *l'autodidacte* » étant oubliée au profit d'une sorte d'apologie de l'acculturation, de la discipline dans le processus de civilisation, etc. De même, sur « *Les vivants et les morts* » le candidat traite davantage de la mort que du lien entre vivants et morts. La leçon sur « *L'inquiétude* » repose sur le parti pris de concilier inquiétude et insouciance pour être heureux, sans jamais examiner l'inquiétude comme passion ou comme état d'esprit, ni se référer par exemple aux fines distinctions stoïciennes ou aux textes classiques de Malebranche ou de Locke.

Il n'est pas question de plaider pour des passages obligés concernant telle ou telle question, mais bien de donner à entendre que, le plus souvent, c'est le sens de l'élémentaire qui est cruellement absent. C'est d'ailleurs une évidence dans les leçons les mieux construites et les plus réussies – hélas trop rares. Même si elles demeurent partiellement inabouties, des leçons telles que « *Qu'est-ce qui est vital pour le vivant ?* » ou « *Qui connaît le mieux mon corps ?* » et quelques autres se distinguent par l'équilibre entre des connaissances appréciables et un effort de réflexion autorisant une véritable exploration des enjeux. Plus encore, la question « *Y a-t-il des croyances démocratiques ?* » a été l'occasion d'un réel travail de problématisation incluant connaissances historiques et élaboration conceptuelle pour tenter de découvrir des croyances productrices du *démos* ou de savoir si la démocratie peut être un « *régime de la croyance* » - la seule faiblesse de cette leçon restant l'analyse encore insuffisante de la notion de croyance. En tout ceci, les candidats doivent se persuader que l'investigation préliminaire qui permet de « prendre la mesure » du sujet constitue le moment absolument décisif de la préparation de leur leçon : ils sont nombreux à reconnaître, dans les entretiens qui suivent la proclamation des résultats, avoir manqué de jugement dans ce moment précis de leur réflexion, moment auquel ils ne sauraient consacrer trop de soin.

Entretien avec le jury

Répartition des notes (sur 4) :

01 : 67

02 : 20

absents : 2

La session 2011 a été marquée par l'introduction d'un entretien de quinze minutes à la suite des deux leçons, dont la durée maximale a été ramenée à trente-cinq minutes. De même que l'entretien consécutif à la leçon 1, celui qui suit la leçon 2 porte sur le sujet de cette leçon et sur la substance du propos développé par le candidat. Selon les termes de l'arrêté du 13 juillet 2010 (voir ci-

après, Annexe 2, p. 75), il comporte toutefois une question « touchant la connaissance réfléchie du contexte institutionnel et des conditions effectives d'un enseignement exercé en responsabilité telle que définie par la première compétence de l'annexe de l'arrêté du 12 mai 2010 ». L'inclusion de cette question à caractère spécifiquement pédagogique et professionnel le désigne, dans la structure actuelle des concours de recrutement du second degré, comme objet d'une notation séparée.

Comme annoncé par une note officielle datée d'octobre 2010 (voir ci-après, p. 74), la question prévue figure d'abord sur chaque sujet, invariablement sous la forme suivante : « *Dans une situation d'enseignement effectif, quels problèmes l'approche du présent sujet vous paraîtrait-elle de nature à soulever ?* » La même question a été ensuite posée par le président de la commission au troisième tiers de l'entretien.

Aucune des deux innovations - celle de l'entretien et celle de cette question à caractère pédagogique et professionnel - n'a soulevé de problème particulier. La possibilité d'un échange avec la commission paraît avoir été très généralement appréciée des candidats comme elle l'a été des membres du jury : cet échange s'est imposé comme le complément naturel de l'exposé qui précédait, et dans bien des cas, il a offert aux candidats la possibilité de préciser leur pensée sur des points importants. C'est très naturellement aussi que la question prévue a pris place dans le fil de l'entretien, qu'elle a souvent permis de relancer sur le fond, et qui a souvent paru bien court, de même que les cinq minutes de cette dernière partie.

Sur cette question, certains candidats avaient soigneusement préparé leur réponse, d'autres non. Un trop grand nombre d'entre eux ont tendu à la réduire à celle de savoir à quelles parties du programme des classes de philosophie le sujet qu'ils avaient choisi pouvait se rattacher. Tout en appréciant leur connaissance de ce programme, qui fournit toujours un appui bienvenu, la commission leur a fait observer que la question était plus large, qu'elle s'étendait aux « *conditions effectives* » de leur enseignement futur ou actuel, et par là à la manière dont ils pouvaient imaginer que leurs élèves comprennent spontanément le sujet traité et réagissent à tel ou tel point.

Sur ce plan, il ne peut s'agir d'attendre de candidats n'ayant pas l'expérience de l'enseignement qu'ils aient acquis autre chose qu'une notion générale des conditions culturelles auxquelles ils seront confrontés dans l'exercice de leur métier. En revanche, il est à tous égards légitime de leur demander une telle notion, comme d'attendre d'eux qu'ils se soucient par avance de la manière dont leur langage rencontrera celui de leurs élèves. Dans de très rares cas, le jury a été surpris de constater que les problèmes de ce genre étaient jugés incongrus ou considérés avec dédain. Dans de très nombreux cas, il lui a semblé que ces mêmes problèmes auraient pu être pris en charge avec plus de résolution. Cette partie de l'épreuve étant notée sur 04, le résultat en a été cette

année l'attribution tantôt d'un 01, tantôt d'un 02. Si l'on additionne la moyenne de l'entretien à la moyenne de la leçon pour obtenir une note sur 20, celle-ci s'établit à $4,97 + 1,23 = 6,20/20$ (moyenne des admis : $5,95 + 1,40 = 7,35/20$); celle de la Leçon 2 en 2010 était de 6,03 (moyenne des admis : 7,23).

À titre latéral, il est arrivé que l'entretien révèle de surprenantes lacunes : un candidat semble ignorer d'où vient le fruit goûté par Adam et Ève ; sur un sujet concernant la famille, un autre ne paraît pas même imaginer l'intérêt d'une référence à Freud ; et alors même qu'un texte de Bacon figure dans la partie commune du programme, une candidate échoue à situer historiquement la notion de « secrets de la nature »¹. L'intention du jury n'est jamais d'interroger purement sur des connaissances, et moins encore de poser aux candidats des questions-pièges : il n'en reste pas moins que l'institution de cet entretien peut les inciter à certaines révisions utiles, et qu'elle est de nature à resserrer le lien entre la réflexion philosophique et la mobilisation d'une culture générale dont les dimensions historique, littéraire, contemporaine, etc., appellent toujours approfondissement.

Rapport rédigé par Mme Nadège Goldstein (Leçon) et M. Denis Kambouchner (Entretien avec le jury) à partir des remarques formulées par les membres de la commission.

¹ Cette session est également celle qui a vu Antigone confondue avec Andromaque, le *suave mari magno* attribué à Virgile, et La Rochefoucauld désigné de manière répétée comme « le célèbre auteur des *Mémoires d'Outre-Tombe* ».

LEÇON 2 – 2011

SUJET CHOISI/ SUJET REFUSÉ

L'accident. Une philosophie de l'amour est-elle possible ?
Ici et maintenant. A quoi servent les règles ?
Les vivants et les morts. La logique est-elle un art de raisonner ?
Les choses ont-elles une essence ? Le droit de punir
La cause première. Quelle idée le fanatique se fait-il de la vérité ?
Qu'est-ce qui est vital pour le vivant ? Le mérite.
Les apparences font-elles partie du monde ? La promesse et le contrat.
Qui connaît le mieux mon corps ? La citation.
L'inculture. Peut-on faire l'inventaire du monde ?
La puissance. Qu'est-ce qu'une langue morte ?
Ya-t-il des violences justifiées ? L'implicite.
Qu'est-ce qu'une communauté ? La référence.
Pourquoi dire la vérité ? Être et devoir être.
Consensus et conflit. L'approximation.
Suspendre son jugement. Vivons-nous tous dans le même monde ?
Avons-nous besoin d'un libre arbitre ? L'attente.
L'impossible. Qu'est-ce qu'une école philosophique ?
La raison d'État. Estimer.
Peut-on se faire une idée de tout ? La philanthropie.
L'usage des mots. Mon corps m'appartient-il ?
Y a-t-il des pensées inconscientes ? L'État et les Églises.
L'athéisme. Que doit-on faire de ses rêves ?
La spontanéité. Ne prêche-t-on que les convertis ?
Le futur est-il contingent ? Les fins de l'éducation.
La précaution peut-elle être un principe ? La science et le mythe.
Comment penser la diversité des langues ? La force de l'habitude.
Comment sait-on qu'on se comprend ? La mesure des choses.
L'homme des sciences humaines. L'abus de pouvoir.
Devient-on raisonnable ? Principe et commencement.
La hiérarchie. Soutenir une thèse.
Qu'est-ce qu'une conduite irrationnelle ? Enquêter.
A science nouvelle, nouvelle philosophie ? La vie intérieure.
Le changement. La coopération.
L'inquiétude. Une religion civile est-elle possible ?
A quoi faut-il être fidèle ? Le processus.
La présomption. Apprend-on à penser ?
Qu'est-ce qu'une famille ? Réalisme et idéalisme.
L'analogie. L'aveu.
La démocratie et les experts. Peut-on perdre la raison ?
Y a-t-il des croyances démocratiques ? L'impensable.
Raison et révélation. Tous les droits sont-ils formels ?
Avons-nous besoin de métaphysique ? L'impunité.

Les maladies de l'âme. Connaître par les causes.
Je, tu, il. Pourquoi des rites ?
Le serment. Que signifie apprendre ?
Peut-on changer le passé ? La civilité.
Le singulier. Vieillir.
L'engagement. De quoi parlent les mathématiques ?
Penser et parler. La réalité peut-elle être virtuelle ?
Peut-on penser illogiquement ? Naître.
L'émancipation. Qu'est-ce qui existe ?
L'irrégularité. Toute origine est-elle mythique ?
La paix est-elle moins naturelle que la guerre ? L'immédiat.
Réfuter. Qu'est-ce qu'être malade ?
Le malheur. L'impartialité.
Être systématique. Existe-t-il une opinion publique ?
Le choix d'un destin. Vulgariser la science ?
L'équivoque. Y a-t-il un droit de résistance ?
Le mensonge en politique. Qualités premières, qualités secondes.
Y a-t-il des secrets de la nature ? La justification.
L'innocence. La classification.
L'inobservable. Le sentiment de l'injustice.
Le genre humain. Est-il possible de douter de tout ?
Démêler le vrai du faux. L'argent.
Donner des raisons. A quoi servent les utopies ?
Y a-t-il plusieurs manières de définir ? La terreur.
Le dernier mot. L'avenir est-il imaginable ?
Se cultiver. La situation.
A quelles conditions une pensée est-elle libre ? Rendre la justice.
Peut-on éclairer la liberté ? Le lieu commun.
Les faits parlent-ils d'eux-mêmes ? Liberté et libération.
Qu'est-ce qui est donné ? Faire la révolution.
Peut-on parler d'un travail intellectuel ? Le pluralisme.
La frontière. Choisir.
L'objectivité. Aimer la vie.
L'inconnu. Être en désaccord.
Le juste et le bien. L'intraduisible.
L'ordre social. L'oubli.
La propriété. Peut-on en savoir trop ?
Donner un exemple. Faut-il être cosmopolite ?
Le pacifisme. Y a-t-il des degrés dans la certitude ?
Les conséquences de l'action. L'argument d'autorité.
Le désespoir. La différence.
Le probable. La différence des sexes.
La raison du plus fort. Tout savoir.
Mettre en ordre. Y a-t-il un mal absolu ?
Les mœurs. La dialectique.

Explication de textes français

Explication d'un texte français ou traduit en français, extrait de l'un des deux ouvrages inscrits au programme.

Durée de la préparation : une heure trente ; durée de l'épreuve : trente minutes ; coefficient : 1,5.

Le candidat dispose, pour préparer et passer l'épreuve, de la totalité de l'ouvrage (de sa version française exclusivement s'il s'agit d'une traduction). L'édition fournie au candidat est naturellement celle mentionnée par le B.O. lors de la publication annuelle du programme.

Le programme est renouvelé chaque année. L'un des deux ouvrages est obligatoirement choisi dans la période pour laquelle aucun auteur n'est inscrit au programme de la troisième épreuve d'admissibilité.

PROGRAMME POUR LA SESSION 2011 :

Bacon, *Du progrès et de la promotion des savoirs*, trad. de M. Le Doeuff, Paris, Tel-Gallimard, 1991.

Lévinas, *Totalité et infini*, rééd., Paris, Livre de Poche, 1990.

COMMISSION : M. CHATEAU, PRÉSIDENT ;
MME ENAUDEAU ; MM. BARBARAS, HAMOU, RIZK.

I

Du progrès et de la promotion des savoirs de Francis Bacon aura pu apparaître aux préparateurs et aux candidats comme un ouvrage relativement atypique pour l'exercice de commentaire de textes français. C'est bien sûr l'un des textes fondateurs de la modernité (la version latine plus tardive, le *De dignitate scientiarum*, irrigua la culture européenne jusqu'aux Encyclopédistes et à Kant) - mais le texte n'offre sans doute pas le genre de systématisme et de conceptualité qui au premier abord semble le mieux convenir à l'exercice classique du commentaire philosophique. C'est une intervention politique autant que philosophique, qui, dans son style et son mode d'argumentation, est encore proche des pratiques humanistes renaissantes, privilégiant sur la rigueur formelle, la clarté extensive, l'illustration, le travail des métaphores, le recours abondant aux citations. Ce caractère nous imposait pour le découpage des textes le choix de passages souvent assez longs (1 page et demie, voire 2 pages)

- devant lesquels le candidat se devait de faire preuve d'une certaine capacité d'adaptation, trouver une juste économie de l'explication - un commentaire absolument exhaustif n'étant pas toujours possible dans le temps imparti. Devant les passages illustratifs, il fallait savoir rester concis, sans renoncer pour autant au commentaire des exemples ou des citations qui, de fait, constituent souvent chez Bacon des moments forts, introduisant de subtiles inflexions dans l'argument. Il convenait aussi de ne pas consacrer trop de temps à situer le texte dans l'économie d'ensemble de l'ouvrage et en tout cas de le faire avec pondération, en réfléchissant toujours à ce qui dans le texte lui-même vient motiver le choix des éléments de contexte qu'on entend mobiliser. Trop de prestations commencent par une longue présentation des tenants et aboutissants de l'ouvrage qui occupe de longues minutes totalement déconnectées du thème du texte.

Dans sa lettre même, le propos de Bacon n'offrait pas de grandes difficultés, la traduction française contemporaine de bonne qualité et les notes de la traductrice, contribuant pour une bonne part à aplanir celles qui auraient pu naître d'une confrontation directe avec les archaïsmes du texte anglais. En outre, l'ouvrage étant consacré pour l'essentiel à un examen critique des savoirs humains et divins, examen qui prend la forme d'une énumération, les différents textes que nous pouvions proposer constituaient des cellules argumentatives relativement autonomes, pour la compréhension générale desquelles peu de chose dans le reste de l'ouvrage était vraiment présupposé. Il semblait donc difficile de commettre un contresens complet sur les textes proposés au commentaire, et ceci explique sans doute qu'à quelques exceptions près, nous n'avons pas eu à utiliser les notes les plus basses - inférieures à 5. En revanche, beaucoup de notes basses ou très médiocres ont été attribuées à des candidats qui avaient sans doute travaillé, qui manifestaient qu'ils comprenaient le texte qu'ils étaient en train de lire et savaient le situer dans l'ouvrage, mais qui se révélaient incapables de conduire un commentaire réglé - c'est-à-dire réellement attentif à l'intention du texte, aux modalités propres de l'argumentation, aux difficultés et aux saillances du propos, aux enjeux philosophiques. Devant cet ouvrage érudit, parfois fulgurant mais souvent sinueux, les candidats devaient certainement mobiliser des connaissances philosophiques et extra-philosophiques, mais ils devaient aussi manifester un certain esprit de finesse, écarter le « topos » tout préparé pour se mettre en état de capter, au détour des métaphores, des images ou des citations convoquées par Bacon, l'intuition d'une philosophie naissante qui ne s'est pas encore fixée dans une terminologie technique.

Le texte de Bacon présentait évidemment un certain nombre de difficultés spécifiques, mais dont beaucoup pouvaient être surmontées par un travail de préparation sérieux et constant. Comme beaucoup de ses contemporains, Bacon est nourri de culture antique, biblique et patristique - une culture qui malheureusement fait souvent défaut aux candidats. Un peu de travail de

repérage et d'information, notamment sur le contexte et le sens original des nombreuses citations qui émaillent le texte, aurait permis de mieux prendre la mesure des torsions auxquelles Bacon les soumet – ainsi les « citations » réinventées de *l'Ecclésiaste* qu'on trouve p. 8, ou la référence implicite à la doctrine augustinienne de l'accommodation, p. 286, que Bacon, avant même Galilée, réinterprète au bénéfice de la *libertas philosophandi*, n'ont suscité aucun commentaire, ni aucune perplexité... Bacon s'approprie la culture antique comme l'abeille le pollen : il n'entend pas la restituer sans lui prêter quelque chose de soi. C'est particulièrement vrai de Platon qu'il réinvente constamment, comme dans le passage du *Théétète* consacré à l'anecdote de Thalès, que Bacon rapporte p. 93 en ajoutant une remarque de son cru sur le reflet des étoiles dans les flaques d'eau. La glose transforme complètement le sens de l'apologue, d'une manière qui a échappé entièrement à une candidate qui commentait ce texte de façon par ailleurs honorable.

Plus grave sans doute, un défaut de culture philosophique – notamment aristotélicienne, affecte bien des commentaires. Aristote, la pensée et le vocabulaire scolastique sont presque constamment présents dans le texte baconien, car pour une grande part, c'est l'édifice des savoirs aristotéliens qui est soumis à inventaire, sans d'ailleurs que l'opposition ou la critique ne soit systématique. Bien sûr, Aristote fut parfois sollicité avec compétence par les candidats, mais on regrette de n'avoir pas entendu de confrontations fines entre les conceptions aristotéliennes et baconienne des « formes », entre l'ordre aristotélien de « ce qui arrive le plus souvent » et l'accueil par la science baconienne des singularités, des monstres et des errances de la nature. Certains passages étaient de part en part appuyés sur un sous-texte aristotélien qui est resté ignoré des candidats : c'était notamment le cas du texte consacré à la quantité abstraite (p. 129-130), sous-tendu par les considérations de *Physique II* sur les mathématiques. Dans le même ordre d'idée, on ne peut qu'être intrigué par le fait qu'une candidate méconnaisse entièrement la distinction scolastique des causes premières et secondes, la rabattant sur la distinction des causes finales et efficientes, ce qui a conduit à l'un des rares contresens complets sur un texte d'apparence pourtant facile (p. 11), qui portait sur l'oubli de la cause première (en l'occurrence Dieu) qu'une concentration exclusive sur les causes secondes (les choses créées) serait susceptible de produire.

Un autre motif d'insatisfaction, de nature plus générale, tient au fait que la mise en contexte de Bacon « par lui-même » est restée très embryonnaire dans la plupart des commentaires. Certains candidats ont certes bien su mettre le texte en rapport avec lui-même, repérant par exemple les métaphores filées tout au long de l'ouvrage (la métaphore optique de la connaissance ; le traitement « physiologique » de l'erreur comme pathologie de l'esprit), ou rappelant fort à propos la place réservée initialement à la théologie naturelle dans les passages conclusifs sur la théologie sacrée... Plus rares cependant sont les commentaires qui ont su faire un usage pertinent du *Novum Organum*, un texte évidemment

plus tardif, et qui pour cette raison devait être sollicité avec délicatesse, mais qui offrait des éclairages utiles sur les pages centrales du livre II consacrées à la logique, aux *fallacies* et à l'invention. Quant aux autres ouvrages de Bacon, qu'il s'agisse de textes contemporains du *Progrès* comme le *Valerius terminus*, la *Redargutio philosophiarum*, la *Descriptio globi intellectualis* ou les *Essais*, ou plus tardifs comme la *Sylva sylvarum*, ils n'ont quasiment jamais été mentionnés par les candidats ! Même si le texte du *Progrès* est un inventaire critique des savoirs, plutôt qu'un exposé positif de philosophie baconienne, un bon commentaire ne pouvait faire l'économie d'une référence à des options théoriques que Bacon explicita ailleurs dans son œuvre, et qui, dans le *Progrès*, polarisent déjà dans une large mesure les descriptions 'critiques' des savoirs disponibles et manquants, qu'il s'agisse de métaphysique, de philosophie naturelle ou de la pratique du bon gouvernement.

Qu'il nous soit permis d'exprimer quelques félicitations et un regret. S'il n'y a pas eu de note exceptionnelle sur Bacon, nous avons pu entendre quelques commentaires de grande qualité ; d'autres, plus inégaux, comportaient de très bons moments. Le rapporteur se souvient notamment d'une très belle analyse d'un texte difficile sur les topiques (p. 169-170), où Bacon s'appuie sur le paradoxe du Menon pour proposer une solution originale au problème l'invention, une solution qui ne s'appuie pas sur la réminiscence, mais défend une nouvelle conception de l'anticipation comme attitude d'accueil de la nouveauté... Le texte sur les « Géorgiques de l'âme » (p. 201-203) a donné lieu à un beau commentaire sur cette nouvelle philosophie morale que Bacon appelle de ses vœux, attentive au terreau de la vie ordinaire, seul favorable à la véritable « culture de l'âme ». La collaboration des parties spéculatives et opératoires de la philosophie naturelle - de la mine et de la forge - (p. 117-118) a donné lieu à des analyses épistémologiques très vigoureuses, renvoyant avec pertinence à la double échelle de l'induction baconienne. Notre regret est de n'avoir pas entendu sur Bacon d'exposé absolument irréprochable, qui aurait trouvé le juste équilibre entre l'élucidation érudite des implicites et la restitution empathique de l'intuition philosophique souvent très profonde qui parcourt les textes de Bacon. A cet égard, très rares furent les commentaires à avoir pris en compte ce qui, de l'avis du rédacteur du présent rapport, constitue pour ainsi dire la basse continue de l'ouvrage : le sentiment, manifesté presque à chaque page d'une *singularité absolue du temps présent*, ce temps de réforme, à la fois créateur et destructeur, annoncé par une multitude de signes - un temps qui n'est lui-même ni ancien, ni moderne, mais qui ouvre un monde à l'autre, avalisant et sanctionnant l'héritage du passé, et déployant les promesses du futur.

II

L'introduction d'E. Lévinas au concours de l'agrégation de philosophie marque l'importance de son œuvre dans la pensée du XXe siècle. Les bouleversements que cette œuvre a induits dans le champ philosophique

comme dans d'autres disciplines dépassent la réflexion phénoménologique dont elle est issue et qu'elle a contribué à introduire en France. *Totalité et infini*, sous-titré *Essai sur l'extériorité*, est le livre majeur de Lévinas : il installe l'obligation éthique en priorité absolue, en entreprenant de montrer que la relation à autrui échappe aux catégories de l'être ou de l'objet où la philosophie a jusqu'alors enfermé toute question. C'est donc par une critique serrée de la tradition que *Totalité et infini* impose son propre geste philosophique et invente la langue qui l'exprime.

Sans doute la difficulté à comprendre ce livre tient-elle à la double exigence qu'il impose : il faut saisir que le rapport éthique est un absolu immédiat, mais aussi que l'intelligence de cette immédiateté suppose d'avoir déconstruit toutes les médiations qui obturent la relation à autrui. L'éthique de Lévinas n'est pas un dogme qu'il suffirait d'apprendre pour pouvoir le transmettre, c'est une "philosophie première" qui demande qu'on repense à nouveaux frais le statut de l'ontologie et des sciences, et non qu'on les désavoue. Aussi le texte associe-t-il continûment des références explicites ou implicites aux grands auteurs de la tradition, une argumentation rigoureuse et une écriture audacieuse tant par sa syntaxe que par son lexique.

C'est par l'attention à cette triple dimension du propos de Lévinas que les candidats pouvaient s'acquitter au mieux de l'explication de leur extrait. Le découpage du texte proposait des passages qui présentaient une unité et une autonomie locale dans leur argument et avaient une longueur allant d'une demi-page à trois quarts de page. La densité conceptuelle de cette oeuvre imposait aux candidats de consacrer l'essentiel du temps imparti à l'explication proprement dite, et de rester concis dans l'introduction et la conclusion de celle-ci. Une longue présentation générale de l'éthique lévinassienne était un préambule d'autant plus inutile que le passage à expliquer l'engageait nécessairement. C'est de lui qu'il fallait la dégager, soit en la donnant à voir sur pièces à l'occasion d'un développement sur le langage, le Moi ou l'infini, soit en montrant comment elle gouvernait telle ou telle réflexion sur le travail, l'intimité ou la science.

On ne saurait nier les difficultés que présente une juste intelligence de *Totalité et infini*. Aussi n'était-il pas demandé aux candidats de les résoudre, mais du moins de ne pas ignorer celles que soulevait le passage qui leur revenait, et de s'abstenir d'introduire des questionnements préfabriqués couvrant de leur généralité les enjeux du texte considéré. L'engagement dans le travail d'explication, l'effort pour rendre raison des trente lignes proposées, pour en expliciter l'objectif, la progression et le lexique ont été le premier critère pour juger des prestations entendues. Hormis quelques notes extrêmement basses sanctionnant des commentaires qui semblaient n'avoir du texte qu'une connaissance toute récente et fort approximative, les notes autour de 7/20 ont le plus souvent correspondu à des exposés vagues pour lesquels le passage servait

de prétexte à une restitution de connaissances – restitution qui, même juste, restait aveugle à l'intention du texte comme à sa démarche argumentative.

L'exercice de lecture demandé exigeait d'entrer dans ce cercle herméneutique où l'intelligence du détail fait comprendre le tout et vice versa. Aussi peut-on regretter que les candidats aient souvent pris des décisions arbitraires pour justifier la terminologie d'un passage au lieu de se laisser guider par l'économie du texte. D'une manière générale, ils ont peiné à rendre justice au vocabulaire de Lévinas. Beaucoup en ont abondamment usé en le supposant connu, alors qu'il installe bien plutôt la nouveauté de la problématique lévinassienne et demande de ce fait une élaboration et une justification soigneuses. Le jury a ainsi été sensible aux commentaires qui ont su expliciter le sens singulier que Lévinas prête à certains concepts majeurs de sa pensée, comme "visage" ou "totalité" et regretté que "l'infini" n'ait donné lieu à aucune élaboration équivalente (alors que, distinct de "l'indéfini", il nomme l'excès de la transcendance sur toute représentation) ni non plus "l'Autre" qui peut pourtant dans certaines occurrences ne pas désigner autrui mais "l'élémental". D'autres candidats, à l'inverse, ont voulu rapporter un terme à des auteurs extérieurs, quand il avait ou bien une acception commune ou bien un sens établi par le livre lui-même. Le terme d'"apparence" a pu ainsi faire l'objet d'un excursus philosophique sur Husserl, quand la phrase à expliquer visait à opposer l'apparent au réel, à montrer que l'ouverture à autrui n'empêche pas l'intériorité du Moi de rester bien "réelle" (terme souligné dans le texte), de résister à sa dilution dans un jeu dialectique impersonnel où elle se composerait avec l'extériorité d'autrui. "Destin" a pu, quant à lui, susciter un appel injustifié au stoïcisme alors qu'il signale dès le début de notre livre la possibilité pour l'existant de "se séparer", de s'installer dans un quant-à-soi qui suspend le temps historique.

Ces fausses routes dénotent autant le manque d'attention à la construction conceptuelle engagée par toute grande œuvre philosophique que le défaut d'une préparation assez soignée pour repérer les termes dans lesquels une pensée cristallise les problèmes qu'elle se pose et les réponses qu'elle y apporte. Signalons *a contrario* que de bons exposés ont su citer d'autres passages du livre (parfois très éloignés) pour soutenir leur interprétation de tel ou tel syntagme, ou encore utiliser des œuvres antérieures, comme par exemple *De l'existence à l'existant*, lorsqu'il s'agissait d'expliciter la "séparation" du Moi. On regrettera toutefois que parmi les enjeux primordiaux de ce livre, le "langage" ou le "discours" n'aient donné lieu à aucune analyse vraiment fine et convaincante, que ce fût à l'occasion de textes portant sur la rationalité philosophique ou scientifique, ou sur d'autres passages traitant de "l'expression" d'autrui ou de la relation d'"enseignement". Carence à laquelle semble faire écho l'absence de tout commentaire sur l'écriture même de Lévinas, écriture pourtant si singulière, si impressionnante qu'elle aurait parfois mérité qu'on la relève, qu'on la relie, par exemple, à "l'enseignement" qu'elle met elle-même en œuvre.

C'est aux mêmes défauts d'attention et de préparation qu'il faut imputer les erreurs commises sur les auteurs impliqués dans l'argumentation de *Totalité et infini*. Parce que Lévinas se fraye une voie depuis la phénoménologie, c'est souvent à l'idéalisme transcendantal de Husserl (tout particulièrement dans la section "Représentation et constitution") qu'il s'affronte. Il lui faut en effet déployer l'intentionnalité propre à la représentation (selon sa propre terminologie) pour montrer que la jouissance l'ignore et que le rapport éthique la renverse. Cette référence à Husserl a semblé largement méconnue, ce qui a suscité nombre de contresens quand les candidats rapportaient d'avance à Heidegger la visée implicite de leur texte. *A contrario*, sur des passages renvoyant à l'analyse existentielle (parfois dans un usage explicite de concepts heideggeriens, comme celui de *Zeugnis*), certains n'ont pas su voir que Lévinas récusait le rapport au monde ou à la mort que cette analyse établit. Descartes, Kant ou Hegel, lorsqu'ils étaient identifiés, ont souvent fait l'objet d'une invocation trop incertaine pour pouvoir éclairer le propos de Lévinas. A n'en pas douter, une culture philosophique, non pas encyclopédique mais solide, devait être mobilisée pour commenter un livre qui s'explique avec une tradition qu'il respecte autant qu'il la conteste. Que *Totalité et infini* soit à sa manière un grand livre d'histoire de la philosophie, c'est ce que certains commentaires ont su montrer, comme celui qui a par exemple explicité la distance que Lévinas prend à l'égard de Merleau-Ponty sur la question du corps.

Si cet ouvrage restait, par ses ellipses, rebelle à tout survol de son propos, il autorisait en revanche des explications véritablement éclairantes que les meilleurs candidats ont su mener sur tout ou partie de leur texte. Des commentaires informés, précis dans leur élaboration conceptuelle, charpentés dans leur raisonnement ont pu obtenir de bonnes notes, voire d'excellentes lorsque la pertinence de leurs hypothèses s'accompagnaient de la clarté et de la fermeté nécessaires au futur enseignant. Rappelons qu'on ne saurait bien expliquer un texte sans s'y engager soi-même, et que c'est d'autant plus nécessaire si le texte en cause vise à montrer que la relation à autrui n'est pas une vue de l'esprit, une vue où l'esprit pourrait surplomber cette relation sans s'y engager. On restera donc stupéfait qu'un candidat puisse passer vingt minutes sur un extrait traitant de l'obligation sans jamais envisager que la faim dont il y est question puisse être réelle et appeler une nourriture aussi comestible qu'urgente. La médiation conceptuelle est une condition pour éclairer l'expérience, non un refuge pour l'ignorer. De cela, *Totalité et infini* aurait au moins dû convaincre les philosophes.

*Rapport établi par M. Philippe Hamou (Bacon) et par
Mme Corinne Enaudeau (Lévinas) en concertation avec les
membres de la commission.*

A. Bacon, *Du progrès et de la promotion des savoirs.*

Livre I :

- p. 8-9, de "Ce n'est pas non plus la quantité" à "le tréfonds de tous les secrets".
- p. 9-11, de "Quant au jugement de Salomon" à "qui est un savoir brisé".
- p. 11-12, de "Quant à l'idée qu'un excès de connaissance" à "ni ne confondent ces deux savoirs".
- p. 31-32, de "Martin Luther" à "ou la profondeur du jugement".
- p. 34-35, de "La seconde maladie du savoir" à "sans substance et sans profit".
- p. 35-37, de "Cette subtilité finasseuse" à "la seconde maladie du savoir".
- p. 39-40, de "En faisant excessivement confiance" à "découvrir de plus en plus loin la vérité".
- p. 41-42, de "La première de ces humeurs" à "comme si nous les avions connues précédemment".
- p. 71-72, de "Le savoir ôte aux esprits humains" à "le bruit de l'avare Achéron".
- p. 76-77, de "N'évoquons pas pour terminer" à "traite chacun distinctivement de l'autre".

Livre II:

- p. 91-92, de "L'histoire de la nature est de trois sortes" à "et reste lui-même toujours pur".
- p. 93-94, de "Mais en vérité ce ne sont pas les cas" à "les vexations de l'art".
- p. 102-103, de "L'histoire géographique et " à "l'autre chez les Romains".
- p. 106-107, de "La poésie est cette partie" à "tout autre savoir demeurerait exclu".
- p. 111-112, de "En tout cas, puisque les distributions" à "à quelle espèce les rapporter?".
- p. 115-116, de "La philosophie divine, ou théologie naturelle" à "philosophie imaginaire cousur de fables".
- p. 117-118, de "Si ce que dit Démocrite" à "qu'on les dirige séparément l'une de l'autre".
- p. 120-121, de "Par conséquent, pour en revenir" à "des causes formelles et finales".
- p. 124-126, de "L'utilité de cette partie de la métaphysique" à "qui est la condition".
- p. 127-128, de "Car le fait d'avoir mélangé" à "antagonisme entre elles".
- p. 129-130, de "Il reste cependant encore une autre partie" à "elles le rendent abstrait".
- p. 157-158, de "La fascination est la puissance" à "et quelle part d'idées vaines".
- p. 161-163, de "Car, premièrement la logique" à "la découverte des arts et des sciences".
- p. 164-165, de "Deuxièmement, considérons l'induction" à "c'est comme retomber en enfance".
- p. 165-166, de "Troisièmement, admettons" à "d'une règle ou d'un compas".
- p. 169-170, de "L'autre partie de cette sorte-là" à "avancer grandement notre projet".
- p. 173-175, de "Mais, pour terminer" à "rien de tel n'existe".
- p. 174-175, de "C'est ainsi que quelques exemples" à "dans l'esprit de la nature!".
- p. 175-177, de "Considérons maintenant les fausses apparences" à "trois types de fausses apparences".

- p. 180-181, de "Il existe deux manières de noter" à "de l'or ou de l'argent".
- p. 184-185, de "Or la doctrine de la méthode" à "je le tiens donc pour manquant".
- p. 201-203, de "Quant à savoir comment" à "du devoir et de la félicité".
- p. 204-205, de "Il y a, formée en toute chose" à "un sentiment infini de communion".
- p. 206-208, de "Cela traverse les controverses" à "est la plus appropriée".
- p. 208-210, de "Poursuivons en considérant" à "ou qu'ils l'atteignent".
- p. 212-213, de "Quand Socrate et un sophiste" à "la fin extrême de la vie".
- p. 225-226, de "Un autre article de ce savoir" à "d'autres aspects particuliers de ce genre".
- p. 231-232, de "Nous terminerons avec le point suivant" à "ensemble toutes les vertus".
- p. 247-248, de "L'artisan de sa fortune" à "a droit à quelque considération".
- p. 264-265, de "Le bon ordre" à "de ce qui maintenant est immédiat".
- p. 272-273, de "Néanmoins, pour ce qu'est de l'aspect le plus public" à "leur animation".
- p. 274-275, de "Ici, j'en ai terminé" à "toutes leurs pérégrinations".
- p. 278-279, de "L'usage de la raison humaine" à "les placets (les décisions) de Dieu".
- p. 286-287, de "Quant au second type d'interprétation" à "dans la crainte".

B. B. Lévinas, Totalité et infini.

Préface, p. 11-12, de "L'idée de l'infini n'est pas" à "par excellence".

Section I - Le même et l'autre

- p. 33, de "A la théorie, comme intelligence" à "précède l'ontologie".
- p. 43, de "La manière dont se présente" à "l'idée de l'infini".
- p. 48-49, de "La séparation indique" à "l'essence de l'intériorité".
- p. 54-55, de "La séparation athée" à "lui apporterait Autrui".
- p. 57, de "Dans la séparation" à "indépassable apologie".
- p. 61-62, de "Cette façon de défaire" à "ne peut se cacher".
- p. 62-63, de "L'action n'exprime" à "se présenter à moi".
- p. 74-75, de "Reconnaître autrui" à "ce qu'on donne".
- p. 76, de "Poser le transcendant" à "vers l'Infini".
- p. 82-83, de "La conscience première" à "sa perfection même".
- p. 88, de "La métaphysique ne consiste" à "qui le constitue".
- p. 92, de "L'ambivalence de l'apparition" à "du signe à sa signification".
- p. 100, de "Le commencement du savoir" à "déjà au langage".
- p. 103-104, de "Si nous appelons conscience morale" à "à travers son jugement".

Section II - Intériorité et économie

- p. 122-123, de "Cette structure" à "recevra de la parole".
- p. 140-141, de "Tout objet se propose" à "en pure dépense - voilà l'humain".
- p. 144-145, de "La sensibilité se décrit donc" à "le mécanisme de sa physiologie".
- p. 156-157, de "Dans la jouissance frissonne" à "vit chez soi".
- p. 158-159, de "Ni l'être séparé" à "la condition animale".
- p. 165-166, de "La familiarité du monde" à "de l'habitation".
- p. 179, de "Ce corps, chaînon d'une réalité" à "parer à la menace".

- p. 185, de "Se représenter ce dont je vis" à "ouvrant ma maison".
- p. 185-186, de "La mise en question de moi" à "le cercle clos de la totalité".
- p. 189, de "La relation avec autrui" à "une donation originelle".
- p. 190-191, de "En affirmant la séparation" à "mouvement est centripète".
- p. 193, de "Mais la question" à "des yeux qui vous regardent".

Section III - *Le visage et l'extériorité*

- p. 212-213, de "Le caractère incompréhensible" à "«sa» sainteté".
- p. 213, de "La présence d'un être" à "l'expérience par excellence".
- p. 218, de "L'impossibilité de tuer" à "l'Humilité d'autrui".
- p. 219-220, de "Ce lien entre l'expression" à "le plan éthique".
- p. 222-223, de "Le visage où se présente" à "instaure la Raison".
- p. 226-227, de "Ce n'est pas la médiation" à "au lieu de le justifier".
- p. 236-237, de "La présence du visage" à "envers qui je suis obligé".
- p. 237-238, de "L'être n'est pas d'abord" à "essentiellement asymétrique".
- p. 243-244, de "Pour qu'une multiplicité" à "domine de sa hauteur".
- p. 265-266, de "La situation privilégiée" à "et, cependant, la maîtrise même".

Section IV - *Au-delà du visage*

- p. 281-282, de "Le rapport avec Autrui" à "et non seulement impersonnel".
- p. 292-293, de "Rappelons les points relatifs" à "la métaphysique consiste à transcender".

Conclusions

- p. 323, de "L'être est extériorité" à "rend seulement possible sa vérité".
- p. 324-325, de "L'extériorité, comme essence de l'être" à "du moi ou de l'origine".
- p. 334, de "A la pensée métaphysique" à "la dimension de l'intériorité".
- p. 342, de "La transcendance et la bonté" à "se prononce en leur absence".

Traduction et explication de textes en langue étrangère

*Traduction et explication d'un texte grec ou latin ou allemand ou anglais ou arabe ou italien
extrait de l'ouvrage inscrit au programme.*

*Durée de la préparation : une heure trente ; durée de l'épreuve : trente minutes ; coefficient :
1,5.*

Le programme est renouvelé chaque année.

PROGRAMME DE LA SESSION 2010 :

TEXTE GREC : Platon, *Le Politique*, éd. Diès, Paris, Les Belles Lettres, collection des Universités de France, 6e tirage, 2003.

TEXTE LATIN : Marsile Ficini, *Commentarium in Convivium Platonis, De Amore (Commentaire sur le Banquet de Platon, De l'amour)*, Discours III à VI, éd. de P. Laurens, Paris, Les Belles Lettres, 2002, p. 53-205 (pages impaires).

TEXTE ALLEMAND : Max Weber, *Wissenschaft als Beruf. Politik als Beruf. Studienausgabe*, I/17, Tübingen, Mohr Siebeck, 1994.

TEXTE ANGLAIS : William James, *The Principles of Psychology*, volume 2, chapitres 24 à 26 (*Instinct ; The Emotions ; Will*). Rééd., New York, Dover Publications Inc., p. 383-592 (sans les notes).

TEXTE ARABE : Al-Fârâbî, *Kitâb al-Khatâba*, in: Al-Fârâbî, *Deux ouvrages inédits sur la rhétorique*, éd. de J. Langhade et M. Grignaschi, Beyrouth, Dar el-Machrek éditeurs, 1971, p. 30-121.

TEXTE ITALIEN : Giordano Bruno, *De la causa, principio et uno*, éd. de G. Acquilecchia, in : Giordano Bruno, *Opere Italiane*, Turin, UTET, 2006, vol. 1, p. 591-746.

COMMISSION : M. KAMBOUCHNER, PRÉSIDENT ; MME SCHWARTZ ;
MM. BALAUDÉ, BIARD, BÜTTGEN, CLEMENTZ, DAGRON.

RÉPARTITION DES INTERROGATIONS :

Grec : 6. Latin : 8. Allemand : 9. Anglais : 60. Italien : 6. Arabe : 0.

Texte grec

On ne peut dire que le choix d'un texte plus classique que celui des deux années précédentes, en l'occurrence le *Politique* de Platon, ait particulièrement réussi aux candidats qui avaient opté pour le grec à l'oral des textes en langue étrangère. A la surprise du jury, ce dialogue, qui n'est sans doute pas aisé mais avec lequel on supposait une certaine familiarité de la part des candidats hellénistes, a semblé bien moins sérieusement préparé que le traité *Du sublime* en 2009, ou même le traité de Porphyre, *De l'abstinence*, en 2010. La moyenne générale de l'épreuve l'atteste durement: 6,33/20, alors qu'elle s'élevait à 8,91 l'an dernier, et 10,29 en 2009... Il se peut que l'impression trompeuse de plus grande facilité donnée par un auteur tel que Platon ait incité les candidats à une étude quelque peu rapide du dialogue, ce qui ne constitue pas une consolation. Car si tel est le cas, cela signifie que Platon est abordé de manière bien superficielle...

Il est vrai que le jury n'a eu à juger que peu de candidats, le nombre d'admissibles hellénistes ayant baissé de façon spectaculaire en deux ans : 17 en 2009, 11 en 2010 (comme en 2008), 6 cette année. Cet important fléchissement constitue un second objet de préoccupation. On souhaite qu'il ne s'agisse là que de variations aléatoires et non significatives, et que la prochaine session permette d'observer une remontée du nombre d'admissibles hellénistes.

Le relevé des notes attribuées parle de lui-même: 02 - 04 - 06 - 08 - 08 - 10.

Une seule prestation a atteint la moyenne, grâce à une traduction convenable, bien que non irréprochable, et un commentaire mené avec méthode, attentif au texte, mais tributaire toutefois des quelques erreurs de construction commises au préalable. Les autres oraux ont décliné toute la gamme des traductions faibles à très faibles, jusqu'à une traduction improvisée, aussi imaginative que fautive. Il est à peine besoin de rappeler – les rapports précédents l'ont suffisamment souligné – que l'on ne peut espérer sauver par un brillant commentaire une traduction défailante voire très défailante. Car le candidat est condamné dans cette situation, soit à s'abriter derrière des considérations très générales sur l'œuvre et l'auteur, qui ne peuvent tenir lieu de commentaire précis et éclairant du texte, soit, s'il tente de rendre compte effectivement de ce dernier, à varier sur les contresens commis dans la traduction, introduisant au fur et à mesure de discrètes ou criantes distorsions par rapport au sens et à la portée réelle de l'extrait. À ces faiblesses a pu également s'ajouter parfois une difficulté à contextualiser précisément ou exactement le passage, ce qui n'a fait qu'accentuer la sévérité de l'appréciation globale.

Les règles à respecter en vue de réussir cet oral sont simples et bien connues: travailler régulièrement et précisément le texte au programme tout au long de

l'année, pour éviter le risque de traductions improvisées, inévitablement fatales pour qui n'est pas un helléniste très aguerri; s'entraîner fréquemment au commentaire, parallèlement à la préparation de la traduction, pour trouver le juste équilibre qui permettra de proposer le jour de l'épreuve une bonne contextualisation et problématisation du passage, et une lecture attentive et précise, capable de faire ressortir ses enjeux théoriques au sein de l'œuvre, et pour l'auteur. Ces objectifs ne sont pas hors de portée; ils avaient été atteints les années précédentes par des candidats en proportion beaucoup plus notables.

Rapport rédigé par M. Jean-François Balaudé.

Texte latin

Parmi les candidats admissibles, huit avaient choisi le latin pour l'explication d'un texte philosophique en langue étrangère, soit un de plus que l'année précédente. Ce chiffre reste toutefois à un étiage excessivement bas, ce que l'on ne peut que regretter.

En revanche, nous avons constaté avec satisfaction que la plupart de ces candidats avaient bien préparé l'épreuve, ce qui explique une moyenne assez élevée : 10,9/20, avec des notes maximales de 15 et minimale de 7.

La langue de Marsile Ficin, comme c'est souvent le cas dans les textes de la Renaissance, n'était pas très facile. Rares sont donc les candidats qui ont évité tout faux-sens, et les mots n'étaient pas toujours rendus de façon précise. Cependant, le niveau général de maîtrise de la langue nous a paru assez bon. Et les meilleurs ont su construire avec sûreté et précision les groupes de mots pour proposer des traductions fidèles au texte, ce qui est indispensable pour pouvoir ensuite le commenter.

En ce qui concerne la démarche, rappelons une fois de plus deux exigences, dont le respect a souvent fait la différence entre les bonnes explications et les moins bonnes. En premier lieu (et c'est ce qui manque le plus à nombre de candidats) il convient de savoir discerner et caractériser la question à laquelle répond le texte, son objet propre. Celui-ci peut souvent être éclairé par la tradition ou par le reste de l'ouvrage, mais il importe en tous les cas de savoir bien le faire ressortir. Ainsi, pour ne prendre qu'un exemple, la question de l'âme comme forme n'est pas identique à celle de l'immortalité. Il faut donc préciser quelle est la question posée, ce qui lui donne sens dans le contexte de l'œuvre comme dans l'histoire du problème, et quelle est la position défendue. En second lieu, il faut s'attacher à commenter précisément les termes, non pas de façon mécanique en aplatissant le texte mais en faisant ressortir ce qui est plus important, non pas de façon lexicale mais en sachant éclairer les termes et concepts clés du texte. Il y a dans chaque texte proposé quelques concepts clés,

ou quelques expressions problématiques, qu'il est impardonnable de laisser passer sans les commenter. Bien entendu, on ne peut les percevoir et les reconnaître que si l'on connaît déjà et si l'on comprend la pensée de l'auteur, et aucune recette ne pourra pallier un manque de familiarité avec l'œuvre. C'est pourquoi, redisons-le, ces épreuves d'oral se préparent tout au long de l'année.

Mais une telle préparation ne saurait conduire à proposer des développements passe-partout. S'il est indispensable de situer le texte et de le caractériser par une introduction, il faut savoir le faire de façon rapide (car le temps risque de manquer pour traduire et commenter), et surtout de façon spécifique au texte. Commencer par des développements tout faits sans rapport avec le problème précis du texte est du pire effet. De même, nous avons regretté de voir surgir de façon répétée au cours des explications certains schémas explicatifs (notamment la « conception scalaire » de Ficin), qui pour n'être pas dépourvus de fondement, étaient parfois hors de propos.

Cela étant dit, la plupart des candidats comprenaient assez bien la théorie ficinienne de l'amour, savaient en expliquer les grandes lignes, la situaient convenablement par rapport au *Banquet* de Platon (beaucoup moins par rapport aux débats de l'époque). La théorie de la lumière, le statut des anges et surtout des démons, ont généralement été bien compris. On a regretté que les théories antiques de la vision, qui étaient mobilisées dans certains textes sur la lumière, aient été assez mal connues, ou encore que le statut de la beauté sensible ait parfois été vu plus négativement que ce n'est le cas chez Ficin, au détriment de sa fonction propédeutique ou de son rôle de point d'appui à la recherche de l'idée du Beau. Il n'empêche qu'à une exception près, les explications que nous avons entendues manifestaient une bonne compréhension de l'ouvrage.

Rapport rédigé par M. Joël Biard.

Texte allemand

Avec neuf candidats admissibles ayant choisi d'expliquer un texte de philosophie en langue allemande, l'étiage de 2009 est retrouvé (8 candidats). 2010 n'aura été qu'un sursaut (14 candidats germanistes), et 2008 (19) paraît loin. La situation peut donc être jugée préoccupante, si l'on admet que les admissibles à un concours aussi exigeant que celui de l'agrégation donnent une image de ce qu'il advient du multilinguisme en philosophie aujourd'hui.

Avec une moyenne de 7,89/20 pour ces interrogations (7,64 en 2010), les candidats savent pourtant qu'ils ne prennent aucun risque particulier en choisissant l'allemand. Le niveau de compétence linguistique requis est le même pour toutes les langues du programme. Encore faut-il, dès la parution du programme, repérer les difficultés propres au texte à étudier. Sous ce rapport, le vaste écart des notes, un peu plus important cette année (de 2 à 14/20), masque

un léger tassement dans la qualité moyenne de la compréhension. Les grandes balises de *Wissenschaft* et *Politik als Beruf* (« *Beruf* », « *Entzauberung* », « *Gesinnung* ») étaient certes connues, mais d'une façon un peu figée. En témoignent les difficultés éprouvées devant d'importants auxiliaires lexicaux de la conceptualité wébérienne : *der Betrieb* ne désigne pas exclusivement l'« entreprise » (publique ou privée) mais peut renvoyer au fonctionnement de tout appareil politique, voire à l'appareil lui-même ; *die Unsachlichkeit* n'est pas seulement la « vacuité » du politique, mais son péché capital selon Weber : la désinvolture qui le détourne de la *Sache*, tout à la fois contact des choses et service de la cause, entre le « pragmatisme » et le « sérieux » invoqués par les politiciens francophones. Sur ce point de la *Sache* encore, quelques souvenirs ou rappels hégéliens auraient permis d'éviter l'aplatissement d'une traduction par l'« objet ».

D'autres contresens, moins spéculatifs, trahissent une certaine prise de distance avec l'allemand comme langue simplement vivante : *Erfolg* devient « conséquence » (au lieu de succès) ; *in Kauf nehmen*, « avoir affaire à » (au lieu de s'accommoder de) ; *einsetzen* (intransitif), « apparaître » (au lieu de commencer). Aucune de ses approximations n'est par soi fatale et la compétence requise pour cette épreuve, il faut y insister, n'est pas celle d'un germaniste de formation. Dans le cas d'espèce, l'allemand de Weber est toujours clair mais rarement droit : seule la lecture préalable et répétée permettait de se frayer des chemins syntaxiques dans des paragraphes souvent compacts. Beaucoup de choses se jouent dans le premier contact avec le texte. Face à la langue étrangère, il faut *ne pas croire savoir* et cocher modestement tout terme dont la signification n'apparaît pas distinctement à la lecture. Mené suffisamment tôt dans l'année, sur quelques pages de l'ouvrage au programme, l'exercice permet un calibrage précis de l'effort à fournir.

Wissenschaft et *Politik als Beruf* sont de grands textes de philosophie des sciences et de la politique. S'agit-il de textes « philosophiques » ? Les candidats ne se sont pas toujours souciés de la distinction, pourtant elle-même philosophique. Deux conséquences de cet oubli sont susceptibles d'être reprises sous forme de consignes générales :

1. *Sur la philosophie et son contexte*. On ne lit pas Weber comme Husserl. Les éditions conseillées aux candidats contiennent tous les éléments de contextualisation nécessaires : il suffit donc de les lire... *Wissenschaft* et *Politik als Beruf* sont des textes très fortement situés : déclarer que Weber les a exposés devant un parterre d'étudiants d'extrême gauche (le *Freistudentischer Bund* de Bavière !) n'engageait pas l'explication sous les meilleurs auspices. Tenter de rassurer le jury en déclarant que « Weber n'était pas stalinien » trahit un degré d'approximation historique qu'il n'est pas raisonnable d'accepter chez de futurs enseignants.

2. *Sur la philosophie et les savoirs*. Les candidats doivent savoir que le choix par le jury des extraits à commenter obéit à la nécessité de donner une image intégrale de l'œuvre au programme. Les passages aux implications les plus spéculatives ont une forte probabilité d'être sélectionnés, mais ce choix

n'implique jamais l'exclusion d'autres textes d'apparence plus spécialisée. Pour *Politik als Beruf* en particulier, il semble que les candidats n'aient pas voulu aller plus loin qu'un couplage assez vague, « philosophie et sociologie ». La conséquence a été une lecture trop rapide des sections du texte relevant plus strictement d'une *sociologie politique*, sur la constitution des administrations d'État et le fonctionnement des partis. Il n'était pas demandé à des étudiants ou à des enseignants de philosophie de se transformer pour l'occasion en politistes. En revanche, l'identification des évolutions internes au discours wébérien, en fonction des degrés de spécialisation qu'il adopte successivement, constituait une nécessité de l'interprétation. En aucun cas l'application de catégories générales de la sociologie de Weber (formes de légitimité, charisme, etc.) ne remplace la lecture du texte qu'on a devant soi – et ce quand bien même ces catégories se formuleraient éminemment dans *Politik als Beruf*: le monopole étatique de la violence légitime, par exemple, ne pouvait rien pour dissimuler l'embarras d'un candidat devant la notion d'« instinct de pouvoir » (*Machtinstinkt*), qui situe pour Weber la différence entre le savant et le politique, à côté du sens de la *Sache* qui les réunit.

Au chapitre des encouragements, le jury s'est félicité d'entendre une solide explication des pages d'ouverture de *Politik als Beruf*, où se mariaient une préparation linguistique sans faille et une situation très juste de la politique wébérienne, dans son double rejet des définitions finalistes et contractualistes de l'État. Dans cette explication où une philosophie se retrouvait au contact de la lettre, ce sont aussi toutes les finalités de l'exercice qui se sont rassemblées.

Rapport rédigé par M. Philippe Büttgen

Texte anglais

Soixante admissibles, soit près de 70% des candidats présents aux épreuves orales, avaient fait cette année le choix de l'anglais, devenu depuis plus d'une décennie, quels que soient les textes au programme, l'option très largement majoritaire. Malheureusement, en dépit de ce nombre particulièrement élevé de candidats anglicistes, le jury n'a entendu que fort peu d'explications satisfaisantes. La moyenne générale des notes attribuées pour cette langue en fait foi, qui s'établit à 7,33/20, la moyenne générale de l'épreuve s'établissant à 7,84. Trop d'admissibles donnent le sentiment qu'ils ont choisi leur langue par défaut, ou parce qu'ils l'estiment la plus facile, et sans s'être assurés au préalable qu'ils possédaient véritablement toutes les compétences linguistiques requises, ou du moins sans s'être préparés suffisamment à la première partie de l'épreuve, comme il convient de le faire, insistons-y, tout au long de l'année, par des exercices répétés de traduction « en temps réel ». Rappelons que la décision d'opter pour une langue plutôt que pour une autre devrait toujours faire l'objet

d'un choix mûrement réfléchi ; qu'il n'existe pas plus de langues réellement « faciles », au demeurant, que de langues intrinsèquement « difficiles », et qu'enfin nul ne saurait s'improviser angliciste du seul fait qu'il n'est, par ailleurs, ni germaniste, ni helléniste, ni latiniste, ni italianisant ni arabisant.

Nul doute, en tout cas, que la faiblesse de la moyenne générale des notes soit trop souvent imputable à une maîtrise très insuffisante de la langue. Au cours des dix à douze minutes qu'ils ont souvent consacrées à la restitution littérale du texte, certains candidats ont accumulé une impressionnante série de faux-sens, voire de contresens purs et simples. La traduction a souvent été proposée sur un mode excessivement laborieux et tâtonnant, avec souvent beaucoup de temps perdu en hésitations lexicales, là où il s'agissait de s'engager sans tarder dans l'explication minutieuse du détail du texte. Rappelons qu'il convient de donner une traduction dès le début de l'épreuve, et de le faire de façon fluide (sans s'interrompre pour en justifier ou en commenter les choix), et par groupes de mots, non en lisant d'un trait un long fragment, ou même une phrase entière de plusieurs lignes suivie de sa traduction intégrale (dont il est alors beaucoup plus malaisé d'apprécier la précision).

Figuraient cette année au programme trois chapitres parmi les plus importants et les plus célèbres de l'ouvrage de William James, *The Principles of Psychology* : les chapitres 24 (*Instinct*), 25 (*The Emotions*) et 26 (*Will*). Ce corpus ne présentait guère de difficulté linguistique particulière, exception faite, ici ou là, de telle ou telle phrase d'une longueur inhabituelle ou de la présence occasionnelle de termes empruntés au registre lexical de la botanique, de la zoologie ou de la neurophysiologie. Le découpage des textes proposés avait écarté autant qu'il était possible les fragments uniquement descriptifs ou les technicités, notamment les schémas, liés à la neurophysiologie d'une autre époque, pour centrer les extraits proposés sur les analyses, les concepts et les problèmes les plus importants et récurrents des *Principles*. L'assez grand classicisme de la langue de James n'a toutefois pas empêché nombre de candidats de multiplier les approximations, et même souvent les fautes de traduction les plus caractérisées. Il est significatif que les erreurs les plus fréquentes aient précisément moins porté, en règle générale, sur des termes savants, archaïques ou peu usités - dont les candidats, autorisés à consulter un dictionnaire unilingue, étaient en mesure de vérifier le sens dès lors qu'ils avaient d'emblée conscience que celui-ci leur échappait - que sur des expressions et des tournures d'usage parfaitement courant, lesquelles, sans doute parce que supposées « bien connues », n'avaient fait l'objet quant à elles d'aucune vérification particulière.

Le risque est bien évidemment que de telles erreurs de traduction ne finissent, comme il est arrivé parfois, par interdire au candidat jusqu'à la compréhension même de tout ou partie du sens du texte. Ainsi, au moment de commenter un développement au cours duquel James opposait, d'ailleurs sur

un mode largement ironique, le jugement esthétique du critique d'art ou de l'amateur éclairé à celui du simple profane (*layman*), la traduction de ce dernier terme par « homme d'Église » avait toutes les chances de susciter un commentaire en léger décalage par rapport au propos véritable du texte. De même, dans la section du chapitre 24 consacrée à l'amour (*Love*), c'est-à-dire en l'occurrence à l'instinct sexuel, section au cours de laquelle James croit pouvoir invoquer, sous le nom d'« instinct anti-sexuel » une forme de retenue à ses yeux non moins naturelle et de rejet non moins instinctif de toute espèce de promiscuité des hommes entre eux (nous sommes à la fin du XIX^e siècle et en Nouvelle Angleterre !), ainsi que la pudeur particulière des femmes à l'endroit de ces derniers, l'ignorance du sens de l'expression pourtant banale : *with respect to* a pu conduire tel autre candidat à s'égarer dans des considérations improbables autour du « respect » des uns (et surtout des unes) pour les autres.

Un des exemples le plus troublants, du fait de son étonnante récurrence, de ces graves lacunes linguistiques concerne le mot *then*, dont on sait qu'outre son acception temporelle ("alors" ou "ensuite"), il s'emploie non moins fréquemment dans le sens de "donc", "ainsi", "par conséquent". Ici encore, on s'explique mal que plusieurs candidats, confrontés à la présence de ce mot dès la première ligne de tel ou tel alinéa, n'y aient pas vu le signe qu'il s'agissait simplement de tirer les conséquences des alinéas immédiatement précédents, et non d'introduire une remarque supplémentaire, d'inspiration totalement différente. Dans le même ordre de fautes, il est arrivé que *therefore* soit rendu par « toutefois », *statement* par « état », *it is quite impossible* par « il est presque impossible », *apostle* traduit par « apologue », *crude* par « crucial », *for the sake of* par « sous prétexte de », *tedious* par « limité », *at any rate* par « à tous égards », *I cannot help (thinking)* par « je ne peux aider », *the proposition above laid down* par « la proposition que nous avons abandonnée » ; que *means (of orientation)* soit confondu avec la troisième personne du singulier de l'indicatif du verbe *to mean*, etc.

De telles lacunes et erreurs ne constituent cependant pas la seule raison, ni même la raison principale, de l'échec relatif de trop nombreuses prestations. Une autre raison majeure de la faiblesse des notes obtenues par un nombre franchement préoccupant d'explications de textes en anglais, quand bien même elles avaient été précédées d'une traduction en elle-même honorable de l'extrait concerné, tient au fait qu'il ne s'agissait justement pas de véritables explications philosophiques, ou qu'en tout cas elles ne parvenaient à répondre qu'en partie seulement aux exigences minimales de ce type d'exercice. Expliquer un texte de philosophie, dans quelque langue que celui-ci ait été écrit, ne consiste ni bien sûr à le paraphraser avec plus ou moins d'habileté rhétorique, ni à se contenter d'en dégager, selon l'expression consacrée, les « idées principales » avant de passer allégrement à autre chose. Afin d'échapper à ces deux travers symétriques (et d'ailleurs nullement exclusifs l'un de l'autre), il convient donc qu'avant même d'entrer dans le détail du texte, en aient été clairement

identifiés l'objet, les enjeux, la démarche propre, le champ de problématisation. A cet égard, et si on laisse de côté quelques rares cas d'incompréhension à peu près totale soit de l'extrait pris dans son entier, soit en tout cas d'une partie essentielle de celui-ci, le défaut le plus répandu aura consisté à plaquer sur le texte une série de « topos » préparés à l'avance sur le pragmatisme de James, sa théorie de l'instinct, de l'émotion ou du mouvement volontaire en général, son rapport au darwinisme ou à l'évolutionnisme de Spencer, la place de l'introspection en psychologie, la notion d'action « idéo-motrice », et ainsi de suite.

A ce sujet, les membres de la commission ont été surpris de constater que si, dans leur immense majorité, les candidats ont été en mesure de situer de façon relativement précise l'extrait qu'ils avaient à commenter dans l'économie générale de l'ouvrage, et plus particulièrement dans celle du groupe de trois chapitres mis au programme, un nombre nettement moins élevé d'entre eux a pris véritablement le soin de le replacer dans son contexte immédiat. Le jury avait pris soin de ne sélectionner que des passages dotés d'un minimum d'unité thématique et d'autonomie argumentative : chacun de ceux-ci n'en demeurerait pas moins un extrait, par la force des choses quelque peu artificiellement abstrait d'un propos souvent développé sur plusieurs pages, au sein duquel, seul, il était susceptible de prendre tout son sens. Combien d'explications auraient pu obtenir une meilleure note si seulement le candidat était parvenu à cerner plus précisément la spécificité du texte commenté à lumière de son contexte le plus immédiat, ou du moins à éviter de prêter, par exemple, à l'auteur des *Principles* telle ou telle thèse dont il lui aurait suffi de lire un peu attentivement les quelques paragraphes qui précédaient ou qui suivaient directement l'extrait pour constater qu'il la rejetait, au contraire, dans les termes les plus explicites !

Le même défaut de prise en compte du contexte a conduit les candidats à simplifier les vues de James en les réduisant à une conception unique, dans les trois chapitres, sous les auspices du primat de l'action sur la pensée, et du corporel sur le psychique. Cela les conduisait par exemple à rappeler à propos de l'analyse de la volonté les thèses de la théorie de l'émotion, elle-même réduite à une critique des composantes psychiques de l'action au profit des seuls mouvements corporels, sans se soucier du contexte qui est très expressément indiqué comme une critique de la théorie wundtienne du « *feeling of innervation* », (*Innervationsgefühl*) qui n'est pas une critique de tout type de représentation mais celle d'une supposition inutile. La réduction du propos de James pouvait en outre conduire à des dérapages lorsqu'à l'enquête psychologique était substitué l'engagement métaphysique, tant à propos des idées de James que de celles de la tradition qu'il est supposé affronter sur son terrain. La question du « *fiat* », en particulier, ne gagne rien à être simplifiée en thèse du « refus du *fiat* », au mépris le plus incompréhensible de la complexité souvent assumée par l'auteur en un même passage. Que la représentation d'un

« *fiat* » ait lieu ou non peut dépendre du type d'action, et surtout qu'elle ait lieu à tel ou tel point de la chaîne neuromotrice, ne signifie pas que l'action soit sans aucune détermination psychique.

Le jury a été déçu de constater, d'autre part, que la plupart des admissibles se sont montrés tout simplement incapables de mettre, sinon dans les termes les plus vagues, les thèses de James - s'agissant surtout des chapitres 25 et 26 - en perspective, de les examiner le cas échéant d'un œil minimalement critique, ou au moins de les commenter, ne fût-ce que brièvement, à la lumière des analyses de Descartes, de Spinoza, de Hume ou de Kant (pour ne prendre que quelques exemples, parmi ceux que les candidats se sont généralement contentés de regrouper un peu rapidement sous la bannière aussi commode que fourvoyante de la « psychologie classique »), sans même parler, s'agissant surtout des émotions, de l'École autrichienne (Brentano, Meinong, etc.), voire de Sartre et, surtout, des développements plus récents sur ces questions, aussi bien en philosophie qu'en psychologie cognitive. Ainsi en est-il allé, en particulier, de la « thèse de James-Lange », souvent évoquée sur un mode rituel, mais sans précision et sans lien avec les conceptions des psychologues allemands et français qu'elle discute et rejette. En bref, les membres de la commission ont surtout été frappés par le caractère souvent excessivement scolaire des explications qu'il leur a été donné d'entendre.

Plusieurs explications ont néanmoins, comme chaque année, montré ce que peuvent, dans cette épreuve, la réflexion et la présence d'esprit sur fond de préparation minutieuse. Le jury a ainsi attribué la note de 17/20 à une candidate invitée à commenter un passage fameux du chapitre 25 (pp. 462-463) au cours duquel James tente de répondre à l'objection selon laquelle, si sa théorie de l'émotion était vraie, l'acteur entraîné à reproduire les « manifestations » corporelles d'émotions telles que la colère ou la tristesse devrait du même coup être réputé - contre toute évidence - éprouver réellement les états d'esprit en question. Au terme d'une traduction à peu près irréprochable, et de surcroît généralement élégante, d'un texte qu'elle a d'emblée pris soin de mettre en rapport, bien sûr, avec le « paradoxe du comédien » de Diderot - tout en se référant, non seulement au *Traité des passions* de Descartes, mais encore au *De Anima* d'Aristote -, la candidate s'est employée à restituer, avec beaucoup de finesse, les différentes étapes de la réponse de James ; elle a ainsi montré de façon convaincante que cette réponse aboutissait à retourner l'objection contre des objecteurs virtuels dont elle avait su discerner d'entrée de jeu l'identité. Le jury a eu l'occasion d'entendre plusieurs autres explications peut-être moins réussies, mais néanmoins d'assez grande qualité. Il n'en regrette pas moins que celles-ci aient été, en fin de compte, l'exception plutôt que la règle.

*Rapport rédigé par M. François Clementz
en concertation avec Mme Elisabeth Schwartz.*

Texte italien

Six candidats admissibles avaient choisi l'italien comme langue d'oral. Les notes s'échelonnent entre 6 et 17.

Le texte de Giordano Bruno au programme (*De la causa, principio et uno*) ne présentait pas de difficulté majeure de langue. Les passages proposés, tirés de développements spéculatifs, nécessitaient généralement que les candidats soient attentif au lexique philosophique directement emprunté aussi bien au latin médiéval qu'aux traductions latines de Ficin, autrement dit à l'entrelacement du platonisme et de l'aristotélisme qui fait la spécificité du dialogue de Bruno. On a donc été particulièrement sensible à la précision littérale de la traduction, toujours nécessaire à la compréhension des passages proposés. Et on a au contraire sanctionné les ornements et les écarts inutiles qui en gauchissaient ou en banalisaient le sens. On rappellera à cet égard que la traduction suppose assurément une connaissance exacte de la langue de départ, mais sa qualité se mesure surtout à la maîtrise de la langue d'arrivée.

La difficulté du commentaire tenait au caractère « polyphonique » du texte qui entrelace et fait dialoguer des traditions philosophiques très différentes à partir d'une analyse des concepts de cause et de principe. La préparation de l'oral supposait donc un minimum de familiarité avec ces traditions : la notion aristotélicienne de forme, le concept médiéval de matière, la conception plotinienne de l'âme et de l'intelligence. Sans attendre de connaissance détaillée des débats qui entourent ces notions, on attendait au moins que les candidats soient capables d'en expliciter précisément les enjeux, tels que Bruno les mettait en scène dans son dialogue. Ne serait-ce que pour se rendre compte, par exemple, que la critique des « formes substantielles » que l'on trouve dans le *De la causa*, n'est pas la même que celle que proposent les auteurs de l'âge classique...

Étant donné le caractère explicitement dialectique du texte, il était chaque fois nécessaire de situer exactement les passages commentés dans l'économie de l'ensemble. Pour cela, il était naturellement bien venu de se référer au sommaire proposé par Bruno, comme l'ont fait plusieurs candidats. Certains ont eu la bonne idée d'aller plus loin, et de regarder les textes proposés comme des moments de l'argumentation, moments provisoires présentant des thèses bien souvent elles-mêmes soumises ultérieurement à la critique. On a particulièrement apprécié les candidats capables de mentionner ces mouvements internes de l'argumentation.

Rapport rédigé par M. Tristan Dagon

TEXTES 2 – 2011

Texte grec : Platon, *Le Politique*

262c3-263a4, p. 9-10, de "{ΞΕ} Πειρατέον ἔτι σαφέστερον" à "ἄλλ' ἕτερον ἀλλήλοιν";
272b1-d6, p. 25-26, de "τὸν δὴ βίον, ὃ Σώκρατες" à "εἰς τὸ πρόσθεν περαίνωμεν".
277a4-d10, p. 33-34, de "νῦν δὲ κατὰ γε τὴν ἐμὴν" à "καὶ τὸ παράδειγμα αὐτὸ δεδέηκεν".
286b3-e3-4, p. 48-49, de "{ΞΕ} Ὡν τοίνυν χάριν" à "ἄντ' αὖ βραχύτερος, ὡσαύτως".
293c5-294a5, p. 59-60, de "{ΞΕ} Ἀναγκαῖον δὴ καὶ πολιτειῶν" à "{ΝΕ.ΣΩ.} Πῶς γὰρ οὔ";
309c5-e15, p. 84-85, de "{ΞΕ} Τὴν τῶν καλῶν καὶ δικαίων" à "{ΝΩ} Πῶς γάρ".

Texte latin : Marsile Ficin, *Commentarium in Convivium Platonis, De Amore* (*Commentaire sur le Banquet de Platon, De l'Amour*), Discours III à VI.

Quatrième discours, chap. 3, p. 71-73, de "Hinc generare, nutrire, augere, currere" à "uoluntas semper eadem et firma memorie conseruatio" (l. 13).
Cinquième discours, chap. 1, p. 85-87, de "Beatum in Philebo Plato uult esse" à "abunde in superioribus demonstrat" (fin du chapitre).
Sixième discours, chap. 3, p. 133-135, de "Animam mundi, id est, materie prime" à "potius est quam sententie discrepatio".
Sixième Discours, chap. 6, p. 141-143, de "Tria profecto in nobis esse uidentur" à "et animus iis ut plurimum obsecutus eadem cogitur affectare".
Sixième Discours, chap. 11, p. 175-177, de "Est igitur in utraque anima parte" à "puro, inquam, animo acuto et optimo" (l. 14).
Sixième Discours, chap. 12, p. 177-179, de "De amoris definitione satis iam diximus" à "inuestigauerat, recognoscat atque ab eorum discernat contrariis" (l. 15).
Sixième Discours, Chap. 13, p. 181-183, de "Quo autem modo huiusmodi sint" à "ac reuera natura ipsa hominis intelligitur".
Sixième discours, chap. 25, p. 185-187, de "Omne corpus ab alio quodam mouetur" à "totam intelligentia sit et actu semper intelligentia" (l. 21).

Texte allemand : Max Weber, *Wissenschaft als Beruf. Politik als Beruf.*

- *Wissenschaft als Beruf*, p. 7, l. 27 : « Nun : ob jemand wissenschaftliche Eingebungen hat » à p. 28, l. 14 : « Auch das ist beim Künstler nicht anders » (les idoles de la science et le service de la Cause).
- *Wissenschaft als Beruf*, p. 9, l. 16 : « Machen wir uns zunächst klar » à l. 41 : « die Intellektualisierung als solche » (le désenchantement du monde).
- *Wissenschaft als Beruf*, p. 17, l. 7 : « Hier streiten eben auch verschiedene Götter miteinander » à l. 36 : « ihren ewigen Kampf » (la guerre des dieux).
- *Politik als Beruf*, p. 35, l. 27 : « Was ist nun aber vom Standpunkt der soziologischen Betrachtung aus ein "politischer" Verband ? » à p. 36, l. 24 : « die er umschließt » (le monopole de la violence légitime).
- *Politik als Beruf*, p. 40, l. 11 : « Überall kommt die Entwicklung des modernen Staates » à p. 41, l. 8 : « an deren Stelle gesetzt hat » (administration et expropriation).

- *Politik als Beruf*, p. 60, l. 39 : « Diesem idyllischen Zustand der Herrschaft von Honoratiorenkreisen » à p. 61, l. 29 : « den Einzug der plebiszitären Demokratie » (professionnalisation de la politique et forme-parti).
- *Politik als Beruf*, p. 72, l. 10 : « Nehmen wir an, das änderte sich » à p. 73, l. 7 : « noch ganz im Dunkel liegen » (le chef et sa suite).
- *Politik als Beruf*, p. 74, l. 41 : « Eigenschaft ist eine sehr verbreitete Eigenschaft » à p. 75, l. 32 : « ins Leere und Sinnlose » (le péché du politique).
- *Politik als Beruf*, p. 79, l. 33 : « Da liegt nun der entscheidende Punkt » à p. 80, l. 30 : « die ethisch gefährlichen Mitteln und Nebenerfolge "heilig" » (éthique de la responsabilité, éthique de la conviction).

Texte anglais : William James, *The Principles of Psychology*, volume 2, chapitres 24 à 26 (*Instinct ; The Emotions ; Will*)

Chap. 24, *Instinct* :

- p. 383-384, de "Instinct is usually defined" (l.3) à "or image which calls them forth".
- p. 384-385, de "The actions we call instinctive" (l. 1) à "all the other facts of life" (l. 8).
- p. 385-386, de "Every instinct is an impulse" à "what we know of instincts in ourselves".
- p. 386-387, de "Now, why do the various animals" (l. 9) à "from all eternity to be loved" (l. 13).
- p. 389-390, de "Nothing is commoner" (l. 25) à "against less reflecting boys" (l. 35).
- p. 390-391, de "It is plain, then, that, no matter" (l. 36) à "do show in abundance" (l. 32).
- p. 392-393, de "Wherever the mind is elevated" (l. 1) à "that they block each other's path".
- p. 393-395, de "Two principles of no-uniformity in instincts" (l. 31) à "by the habit of old ones already formed" (l. 1).
- p. 394-395, de "1. The law of inhibition of instincts" (l. 24) à "impulse to fondle again" (l. 34).
- p. 400-401, de "Leaving lower animals aside" (l. 34) à "wordly wisdom in the widest sense of the term" (l. 36).
- p. 408-409, de "But apart from this kind" (l. 26) à "in turn to consider" (l. 26).
- p. 408-409, de "Imitation. The child's first words" (l. 4) à "as one of its elements" (l. 5).
- p. 410-411, de "Sympathy is an emotion" (l. 16) à "and sympathy's chance is gone" (l. 22).
- p. 411-412, de "The hunting instinct has an equally" (l. 23) à "as part of the fun" (l. 27).
- p. 413-414, de "As Rochefoucauld says" (l. 1) à "direct emotion that it is" (l. 13).
- p. 423-424, de "The associationist psychology" (l. 14) à "they care nothing for the gold in se" (l. 8).
- p. 428-429, de "There is another sort of human play" (l. 5) à "be more than mentioned" (l. 5).
- p. 432-433, de "Secretiveness" (l. 37) à "of harm" (l. 38).
- p. 437-438, de "Love. Of all propensities" (l. 22) à "in a respectful and distant way" (l. 29).

Chap. 25, *The Emotions* :

- p. 442-443, de "In speaking of the instincts" (l.3) à "the special treatises must be referred to" (l. 9).
- p. 448-449, de "The result of all this flux" (l. 18) à "essential truth" (l. 22).
- p. 449-450, de "Our natural way of thinking" (l. 31) à "is apt to be rather 'hollow'" (l. 39).
- p. 450-451, de "Stated in this crude way" (l. 16) à "that occurs must be felt, I will pass on" (l. 25).
- p. 451-452, de "I now proceed to urge" (l. 26) à "deplorable, and nothing more" (l. 29).
- p. 453-454, de "Let no this view be called materialistic" (l. 7) à "vary indefinitely, as we know" (l. 15).
- p. 454-456, de "I have thus fairly propounded" (l. 38) à "which circumstances may bring forth" (l. 15).
- p. 456-457, de "Let me now notice a few objections" (l. 17) à "such formidable bodily effects" (l. 30).
- p. 462-463, de "Second objection" (l. 19) à "gradually thaw!" (l. 21).
- p. 466-467, de "Third Objection" (l. 4) à "carries any weight" (l. 25).
- p. 468-470, de "These are the moral, intellectual" (l. 2) à "is one that must be made" (l. 11).
- p. 470-471, de "As far as these ingredients" (l. 25) à "of 'expressiveness' in another". (l. 25).
- p. 471-472, de "I remember seeing an English couple" (l. 36) à "from parts below" (l. 36).
- p. 474-475, de "The revivability in memory" (l. 13) à "than is its present wont" (l. 23).

Chap. 26, *Will* :

- p. 486-487, de "The movements we have studied" (l. 25) à "before" (l. 36).
- p. 488-489, de "A supply of ideas" (l. 1) à "learn about them" (l.7).
- p. 492-494, de "Now is there anything else" (l. 31) à "of the 'diffusive wave'" (l. 5).
- p. 494-495, de "In the first place, then let me show" (l. 15) à "empirical evidence may be found" (l. 22).
- p. 496-497, de "But before considering" (l. 1) à "devoid of sentience" (l. 22).
- p. 498-499, de "The partisans of the feeling" (l. 8) à "unfortunately it does not exist" (l. 8).
- p. 499-500, de "There is no introspective evidence" (l. 9) à "of resistance to be overcome" (l. 19).
- p. 500-501, de "Let the reader try to direct his will" (l. 20) à "to be discussed farther on" (l. 25).
- p. 501-503, de "An anticipatory image" (l. 17) à "of the efferent process, even if it existed" (l. 6).
- p. 518-519, de "If the ideas by which we discriminate" (l. 15) à "described on pp. 115-6 of Vol. I" (l. 31).
- p. 522-523, de "The question is this" (l. 5) à "of this quasi-automatic sort" (l. 10).
- p. 524-525, de "We know what it is to get out of bed" (l. 15) à "incipiently take place" (l. 17).
- p. 528-529, de "We are now in a position to describe" (l. 8) à "irrevocably there" (l. 28).
- p. 529-530, de "The decision may come in either" (l. 29) à "we hate to 'change our mind'" (l. 37).
- p. 536-537, de "There is a certain normal ratio" (l. 8) à "the explosive will" (l. 17).

- p. 548-549, de "We now see at one view" (l. 3) à "the line of the greatest resistance" (l. 17).
- p. 550-551, de "If a movement feels agreeable" (l. 12) à "and repugnancy of pain" (l. 18).
- p. 552-553, de "It might be that to reflection" (l. 1) à "absolutely no reason at all" (l. 17).
- p. 555-557, de "There is, it is true, a complication" (l. 30) à "by some previous means" (l. 14).
- p. 558-559, de "To conclude, I am far from denying" (l. 18) à "we should for a while display" (l. 33).
- p. 562-563, de "Effort of attention is thus" (l. 9) à "a very minister of death" (l. 35).
- p. 567-568, de "To sum it all up in a word" (l. 8) à "distinct phenomenon involved" (l. 30).
- p. 568-569, de "It is unqualifiedly true" (l. 8) à "into no simpler terms" (l. 22).
- p. 574, de "There is a fatalistic argument" (l. 6) à "which determinism denies" (l. 38).
- p. 577-578, de "But whilst eliminating the question" (l. 6) à "He can *stand* this Universe" (l. 1-2).

Texte italien : Giordano Bruno, *De la causa, principio et uno*

Dialogo secondo, p. 656-657, de "Dicsono - Approvo" à "anco non senza errore".

Dialogo secondo, p. 666-667, de "Per ora notate" (l. 8) à "come quella peripatetica".

Dialogo terzo, p. 679-680, de "Discono - E cosa manifesta" à "in quanto che son filosofi".

Dialogo terzo, p. 684-685, de "Teofilo - Da questo si può" à "considerata come sustanza".

Dialogo quarto, p. 708-710, de "Ancora, se tutto quel che è" à "teologi per testimonio".

Dialogo quarto, p. 722-723, de "Teofilo - Essendo che la materia" à "che ella ha in desio".

Bilan de l'admission

Les principales données pour l'admission (pour 89 admissibles dont 88 présents) sont les suivantes :

1. *Répartition par sexe* : 17 femmes (63% des 27 admissibles), 26 hommes (42% des 62 admissibles), soit respectivement 39,5 et 60,5 % des reçus. La proportion de candidates reçues est en notable augmentation (elle était en 2010 de 34,9%, soit + 4,6%) et dépasse le chiffre de 2009 et 2008 (17 femmes/23 hommes pour 40 postes).

2. *Répartition par académie* :

Paris-Créteil-Versailles :	30 (sur 47 admissibles) ;	2010 : 24/50
Lyon :	4 / 12	9/13
Amiens :	1 / 2	
Clermont-Fd:	1 / 1	
Dijon :	1 / 1	
Nancy-Metz :	1 / 1	
Nice :	1 / 2	
Reims :	1 / 2	
Rennes :	1 / 5	
Rouen :	1 / 2	
Toulouse :	1 / 1	
Aix-Marseille :	0 / 1	
Besançon :	0 / 1	
Lille :	0 / 2	
Bordeaux :	0 / 3	
Grenoble:	0 / 4	
Limoges :	0 / 1	

3. *Répartition par catégorie* :

- Élèves des ENS : 5/6 (2010 : 11/17 ; 2009 : 22 sur 29).
- Élèves IUFM 1^{ère} année : 2/ 3 (2010, 2009 : 5/11)
- Étudiants hors IUFM : 25/55 (2010 : 17/40 ; 2009 : 8/32 ; 2008 : 16/44)
- Professeurs certifiés et stagiaires de l'enseignement secondaire : 8/18 (2010 : 8/19 ; 2009 : 4/18).
- Contractuels, maîtres auxiliaires, vacataires de l'enseignement secondaire : 2/3.
- Cadres, salariés du secteur privé : 1/3.
- Sans emploi : 0/1.

4. *Répartition par année de naissance* :

1988 : 4 (5 admissibles)	1984 : 3 (7)
1987 : 7 (11)	1983 : 1 (6)
1986 : 7 (19)	1982 : 3 (6)
1985 : 10 (15)	1981 : 2 (7)

1980 : 2 (4)
1978 : 1 (3)
1977 : 1 (1)
1975 : 1 (2)
1974 : 0 (1)

1973 : 1 (1)
1970 : 0 (1)

Les académies de Paris et de Lyon totalisent 34 reçus sur 43 (en 2010 : 33), soit 79% (2010 : 76,7% ; 2009 : 80 % ; 2008 : 87,5 %).

Seuls cinq des reçus, parmi lesquels la candidate arrivée nettement en tête du concours, sont élèves des ENS (six étaient admissibles) : ce chiffre sans comparaison avec ceux des années précédentes (11 reçus en 2010, 22 en 2009) s'explique, comme déjà indiqué, par la modification des conditions de candidature. Le nombre des reçus parmi les étudiants non inscrits en IUFM (25) dépasse en revanche nettement celui de l'année précédente (17), avec pour certaines préparations un beau succès groupé. La proportion d'enseignants du secondaire en exercice parmi les reçus est globalement stable.

ANNEXES

I Statistiques

Ecrit

1. Moyennes

	Inscrits	Présents	Admissibles	Moyenne présents	Moyenne admissibles
1 ^{ère} épreuve	1076	434	89	05,86	08,71
2 ^e épreuve	1076	421	89	06,50	9,66
3 ^e épreuve	1076	417	89	05,61	08,97

2. Répartition des notes

- 1^{ère} épreuve

Notes	Nb. présents	Nb. admissibles
< 1	1	0
>= 1 et < 2	17	0
>= 2 et < 3	22	0
>= 3 et < 4	29	0
>= 4 et < 5	59	0
>= 5 et < 6	69	4
>= 6 et < 7	71	5
>= 7 et < 8	63	14
>= 8 et < 9	39	18
>= 9 et < 10	31	20
>= 10 et < 11	18	15
>= 11 et < 12	9	7
>= 12 et < 13	4	4
>= 14 et < 15	2	2
Absent	635	0
Copie blanche	7	0

- 2^{ème} épreuve :

Notes	Nb. présents	Nb. admissibles
>= 1 et < 2	17	0
>= 2 et < 3	10	0
>= 3 et < 4	32	0
>= 4 et < 5	40	0
>= 5 et < 6	43	0
>= 6 et < 7	80	1
>= 7 et < 8	62	12
>= 8 et < 9	44	16
>= 9 et < 10	36	17
>= 10 et < 11	22	13
>= 11 et < 12	14	12
>= 12 et < 13	14	12
>= 13 et < 14	4	3
>= 14 et < 15	1	1
>= 15 et < 16	2	2
Absent	651	0
Copie blanche	4	0

- 3^{ème} épreuve : histoire de la philosophie

Notes	Nb. présents	Nb. admissibles
< 1	2	0
>= 1 et < 2	24	0
>= 2 et < 3	38	0
>= 3 et < 4	36	0
>= 4 et < 5	45	0
>= 5 et < 6	57	1
>= 6 et < 7	72	12
>= 7 et < 8	50	11
>= 8 et < 9	30	15
>= 9 et < 10	28	17
>= 10 et < 11	15	13
>= 11 et < 12	8	8
>= 12 et < 13	4	4
>= 13 et < 14	7	7
>= 14 et < 15	1	1
Absent	657	0
Copie blanche	2	0

Oral

Moyennes

	Admissibles	Présents	reçus	Moyenne admissibles	Moyenne reçus
Leçon 1 (sur 20)	89	87	43	06,87	08,56
Leçon 2 (sur 16)	89	87	43	04,97	05,95
Entretien avec le jury (sur 4)	89	87	43	01,23	01,40

Explications :

	Admissibles	Présents	reçus	Moyenne admissibles	Moyenne reçus
Français	89	87	43	08,06	09,88
Allemand	9	9	5	07,89	09,60
Anglais	60	58	28	07,33	08,64
Grec	6	6	2	06,33	09,00
Latin	8	8	5	10,88	10,60
Italien	6	6	3	10,17	11,67

Bilan de l'admission

Concours EAE AGREGATION EXTERNE

Section / option : 0100A PHILOSOPHIE

Nombre de candidats admissibles : 89
Nombre de candidats non éliminés : 87 Soit : 97.75 % des admissibles.

Le nombre de candidats non éliminés correspond aux candidats n'ayant pas eu de note éliminatoire (AB, CB, 00.00, NV).

Nombre de candidats admis sur liste principale : 43 Soit : 49.43 % des non éliminés.
Nombre de candidats inscrits sur liste complémentaire : 0
Nombre de candidats admis à titre étranger : 0

Moyenne portant sur le total général (total de l'admissibilité + total de l'admission)

Moyenne des candidats non éliminés : 98.23 (soit une moyenne de : 08.19 / 20)
Moyenne des candidats admis sur liste principale : 0110.22 (soit une moyenne de : 09.19 / 20)
Moyenne des candidats inscrits sur liste complémentair (soit une moyenne de : / 20)
Moyenne des candidats admis à titre étranger : (soit une moyenne de : / 20)

Moyenne portant sur le total des épreuves de l'admission

Moyenne des candidats non éliminés : 43.45 (soit une moyenne de : 07.24 / 20)
Moyenne des candidats admis sur liste principale : 0052.50 (soit une moyenne de : 08.75 / 20)
Moyenne des candidats inscrits sur liste complémentair (soit une moyenne de : / 20)
Moyenne des candidats admis à titre étranger : (soit une moyenne de : / 20)

Rappel

Nombre de postes : 43
Barre de la liste principale : 0098.50 (soit un total de : 08.21 / 20)
Barre de la liste complémentaire : (soit un total de : / 20)

(Total des coefficients : 12 dont admissibilité : 6 admission : 6)

II

Textes relatifs aux épreuves d'admission de l'agrégation externe de philosophie

Note de commentaire concernant les épreuves d'admission (octobre 2010)

A compter de la session 2011, la structure des épreuves d'admission est modifiée comme suit (arrêté du 13 juillet 2010 modifiant l'arrêté du 28 décembre 2009 fixant les sections et les modalités d'organisation des concours de l'agrégation, Journal Officiel du 17 juillet 2010) :

1°) Un entretien est ajouté à chacune des deux premières épreuves orales (leçon sur un domaine inscrit au programme établi pour l'année ; leçon sur un domaine autre que celui figurant à ce programme).

2°) Pour ces deux épreuves, la durée maximale de chaque leçon est fixée à 35 minutes, la durée de chaque entretien à 15 minutes. Temps de préparation : 5 heures.

NB. L'entretien portera sur la leçon présentée et sur le sujet traité.

3°) L'entretien qui suit la leçon 2 (hors domaine inscrit au programme de l'année) « inclut une question touchant la connaissance réfléchie du contexte institutionnel et des conditions effectives d'un enseignement exercé en responsabilité, telle que définie par la première compétence de l'annexe I de l'arrêté du 12 mai 2010 ».

NB. Cette question figurera par écrit sur chaque sujet. Elle aura invariablement la forme suivante : « Dans une situation d'enseignement effectif, quels problèmes l'approche du présent sujet vous paraîtrait-elle de nature à soulever ? »

4°) Comme chacune des quatre épreuves orales, la leçon 2 est notée sur 20 avec coefficient 1,5. L'exposé est noté sur 16, l'entretien sur 4.

5°) La quatrième épreuve orale (traduction et explication d'un texte philosophique en langue étrangère) est rétablie dans sa définition antérieure à l'arrêté du 28 décembre 2009 (durée de l'épreuve : 30 minutes ; préparation : 1 heure 30 ; un seul sujet ; pas d'entretien).

Extrait de l'arrêté du 28 décembre 2009
fixant les sections et les modalités d'organisation des concours de l'agrégation
modifié par l'arrêté du 13 juillet 2010

B. — Epreuves orales d'admission

1. Leçon de philosophie

Leçon de philosophie sur un sujet se rapportant, selon un programme établi pour l'année, à l'un des domaines suivants : la métaphysique, la morale, la politique, la logique et l'épistémologie, l'esthétique, les sciences humaines. La leçon est suivie d'un entretien avec le jury.

Pour la préparation de la leçon, aucun ouvrage ou document n'est mis à la disposition des candidats.

Durée de la préparation : 5 heures. Durée de l'épreuve : 50 minutes (leçon : 35 minutes ; entretien : 15 minutes). Coefficient : 1,5.

2. Epreuve en deux parties

L'épreuve se déroule en deux parties : la première partie compte pour 16 points, la seconde pour 4 points.

Leçon de philosophie : elle porte sur un sujet se rapportant à la métaphysique, la morale, la politique, la logique et l'épistémologie, l'esthétique, les sciences humaines, à l'exception du domaine inscrit au programme de la première épreuve d'admission. La leçon est suivie d'un entretien avec le jury.

L'entretien inclut une question touchant la connaissance réfléchie du contexte institutionnel et des conditions effectives d'un enseignement exercé en responsabilité telle que définie par la première compétence de l'annexe de l'arrêté du 12 mai 2010 portant définition des compétences à acquérir par les professeurs, documentalistes et conseillers principaux d'éducation pour l'exercice de leur métier.

La question relative à cette compétence est remise au candidat au début de l'épreuve avec le sujet de la leçon.

Pour la préparation de la leçon, les ouvrages et documents demandés par les candidats seront, dans la mesure du possible, mis à leur disposition. Sont exclues de la consultation les encyclopédies et anthologies thématiques.

Durée de la préparation : 5 heures. Durée de l'épreuve : 50 minutes (leçon : 35 minutes ; entretien : 15 minutes). Coefficient 1,5.

3. Explication d'un texte français ou en français ou traduit en français extrait de l'un des deux ouvrages inscrits au programme

Le programme est renouvelé chaque année. L'un des deux ouvrages est obligatoirement choisi dans la période pour laquelle aucun auteur n'est inscrit au programme de la troisième épreuve d'admissibilité.

Durée de la préparation : 1 heure 30. Durée de l'épreuve : 30 minutes. Coefficient 1,5.

4. Traduction et explication d'un texte grec ou latin ou allemand ou anglais ou arabe ou italien extrait de l'ouvrage inscrit au programme

Le programme est renouvelé chaque année.

Un dictionnaire sera mis par le jury à la disposition des candidats (bilingue pour le latin et le grec, unilingue pour l'anglais, l'allemand, l'arabe et l'italien). Le candidat indique au moment de son inscription la langue ancienne ou moderne choisie par lui.

Durée de la préparation : 1 heure 30. Durée totale de l'épreuve : 30 minutes Coefficient : 1,5.

III Programme de la session 2012

NOR : MENH1103762N note de service n° 2011-029 du 21-2-2011 MEN - DGRH D1
La présente note de service complète la note de service n° 2010-253 du 31 décembre 2010
publiée au Bulletin officiel spécial n° 1 du 27 janvier 2011.

Écrit

2ème épreuve. Composition de philosophie se rapportant à une notion ou à un couple ou groupe de notions.

L'animal.

3ème épreuve. Épreuve d'histoire de la philosophie.

Plotin.

Rousseau : *Discours sur les sciences et les arts. Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes. Discours sur l'économie politique. Lettre à d'Alembert sur les spectacles. Du Contrat social. Émile ou De l'éducation. Lettre à Christophe de Beaumont. Lettres écrites de la Montagne.*

Oral

1ère leçon. Domaine : Les sciences humaines.

Textes français ou traduits en français

Arnauld et Nicole, *La Logique ou l'art de penser*. Édition de P. Clair et F. Girbal, rééd. Paris, Vrin, 1993.

Hegel, *Principes de la philosophie du droit*. Traduction de J.-F. Kervégan, Paris, Puf, 2ème éd., coll. Quadrige, 2003.

Texte grec

Sextus Empiricus, *Esquisses pyrrhoniennes*, livre III. Édition de P. Pellegrin, Paris, Point-Seuil, 1997, p. 354-524 (pages paires).

Texte latin

Boèce, *De consolatione philosophiae* (La Consolation de Philosophie), édition de C. Moreschini, Paris, Le Livre de Poche, 2008, livres III à V, p. 134-320 (pages paires).

Texte allemand

M. Heidegger, *Was heisst Denken ?*, zweiter Teil (Die Vorlesung im Sommersemester 1952), Tübingen, Niemeyer, 1954 ; 5ème tirage, 1997, p. 79-175.

Texte anglais

N. Goodman, *Ways of Worldmaking*, Indianapolis, Hackett Publishing Company, 1978.

Texte arabe

Al-Shahrastani, *Ilâhiyyât Ibn Sînâ* [L'enseignement d'Avicenne en métaphysique], dans *Al-milal wa-al-nihal*, éd. A. F. Muhammad, *Dar al-Kutub al-'ilmiyya*, Beyrouth, s.d., p. 549-601 [= 1081-1153 Badran]

Texte italien

B. Castiglione, *Il Libro del Cortegiano*, édition de N. Longo, Milan, Garzanti, I Grandi Libri, 2007, livre IV, p. 363-456.